



Numéro 92-397-XIF au catalogue

## Travail non rémunéré

Rapport technique du recensement de 2001



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## Travail non rémunéré

	Page
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>1. COLLECTE DES DONNÉES ET COUVERTURE</b> .....	<b>3</b>
1.1 Généralités .....	3
1.1.1 Méthodes de collecte .....	3
1.1.2 Études spéciales sur la couverture .....	3
1.2 Questionnaire et instructions.....	4
<b>2. DÉPOUILLEMENT</b> .....	<b>5</b>
2.1 Généralités .....	5
2.1.1 Dépouillement régional .....	5
2.1.2 Imagerie .....	6
2.1.3 Vérification interactive .....	7
2.1.4 Codage automatisé .....	8
2.1.5 Contrôle et imputation .....	8
2.1.5.1 Généralités.....	8
2.1.5.2 Étude sur la classification des logements (ÉCL) .....	9
2.1.5.3 Pondération.....	9
2.2 Traitement des variables sur le travail non rémunéré.....	10
2.2.1 Généralités .....	10
2.2.2 Contrôle et imputation .....	10
2.2.3 Imputation déterministe.....	11
2.2.4 Imputation par enregistrement donneur.....	12
2.2.5 Règles de stratification.....	12
<b>3. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES</b> .....	<b>13</b>
3.1 Méthodologie et portée .....	13
3.2 Sources de données .....	13
3.2.1 Recensements de 1996 et de 2001 .....	13
3.2.2 Enquête sociale générale de 1998 sur l'emploi du temps .....	13
3.2.3 Différences entre le recensement et l'Enquête sociale générale.....	14
3.3 Indicateurs de la qualité des données .....	14
3.3.1 La non-réponse .....	14
<b>4. COMPARAISON DES DONNÉES DU RECENSEMENT À CELLES DE L'ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE</b> .....	<b>20</b>
4.1 Travaux ménagers non rémunérés .....	20
4.2 Soins non rémunérés des enfants .....	24
4.3 Soins ou aide non rémunérés offerts aux personnes âgées .....	28
<b>5. CONCLUSION</b> .....	<b>36</b>
<b>ANNEXES</b>	
Annexe A. Glossaire.....	37
Annexe B. Tableaux .....	38
Annexe C. Produits et services du recensement de 2001 .....	49
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>50</b>

# Introduction

Le recensement de 2001 a nécessité la participation de l'ensemble de la population canadienne, soit environ 30 millions de personnes réparties sur un territoire couvrant 9 millions de kilomètres carrés. Une entreprise de cette envergure a constitué un énorme défi à relever. Même si des normes de qualité rigoureuses régissent la collecte et le traitement des données, et malgré les efforts déployés afin de réduire la non-réponse, à l'aide des communications notamment, il est impossible de supprimer toutes les erreurs. Bien que ce terme ne signifie pas nécessairement que des fautes ont été commises, certains éléments d'erreur sont inévitables compte tenu des décisions prises afin de limiter les coûts du recensement.

Statistique Canada s'est engagé à expliquer les méthodes et les concepts utilisés pour recueillir et pour traiter les données; il doit en outre renseigner les utilisateurs sur la qualité des données produites, ainsi que sur d'autres caractéristiques des données qui pourraient limiter leur utilité ou leur interprétation. Le présent rapport vise à informer les utilisateurs de la complexité des données et des problèmes susceptibles d'influer sur la façon de les utiliser. Il explique le cadre théorique et les définitions ayant servi à recueillir les données, ainsi que les circonstances inhabituelles pouvant avoir une incidence sur la qualité des données. Par ailleurs, il traite la saisie des données, le contrôle et l'imputation, ainsi que la comparabilité chronologique des données.

La série des **Rapports techniques du recensement de 2001** comprend 16 rapports portant sur les variables du Recensement de la population de 2001, ainsi que sur la *Couverture et l'Échantillonnage et la pondération*.

Le présent rapport porte sur le travail non rémunéré. Il a été préparé par la Division de la statistique du travail, avec le concours du personnel de la Division des opérations du recensement et de la division des méthodes d'enquêtes sociales.

Il présente une analyse de la qualité des données recueillies sur le travail non rémunéré par le recensement de 2001. Plus spécifiquement on examine les réponses aux sous-questions 33 a), b) et c) portant respectivement sur les heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire; sur les heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire; et finalement sur les heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire. Une description du processus utilisé pour garantir la qualité de la variable y est présentée. Ce processus inclut la validation de la méthodologie, une revue de la qualité des données et finalement certaines recommandations portant sur la diffusion des données.

Les utilisateurs trouveront des renseignements supplémentaires sur les concepts, les variables et la géographie du recensement dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (n° 92-378-XIF au catalogue), de même qu'un aperçu des différentes étapes du recensement dans *Le recensement de 2001 en bref* (n° 92-379-XIF au catalogue).

# 1. Collecte des données et couverture

Cette étape du processus du recensement vise à faire en sorte que les quelque 11,8 millions de ménages du Canada soient dénombrés. Le recensement vise l'ensemble de la population du Canada, qui comprend les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus et les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux. Les résidents non permanents sont les personnes au Canada qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux.

Le recensement dénombre également les citoyens canadiens et les immigrants reçus qui sont temporairement à l'extérieur du pays le jour du recensement. Il s'agit, par exemple, des fonctionnaires fédéraux et provinciaux en poste à l'extérieur du Canada, du personnel des ambassades canadiennes à l'étranger, des membres des Forces armées canadiennes en poste à l'étranger et des Canadiens qui se trouvent à bord de navires marchands. En raison du dénombrement des personnes se trouvant à l'extérieur du pays, le recensement du Canada est un recensement *de jure* modifié.

## 1.1 Généralités

### 1.1.1 Méthodes de collecte

Pour assurer la meilleure couverture possible, le pays est divisé en petits secteurs géographiques appelés secteurs de dénombrement (SD). Chaque recenseur est responsable d'au moins un SD. Le nombre optimal de ménages dans un SD varie de 175 en région rurale à 600 en région urbaine. Au recensement de 2001, on comptait 42 851 secteurs de dénombrement au Canada, et 38 000 personnes ont été affectées à la collecte des données.

En 2001, environ 98 % des ménages ont été recensés selon la méthode de l'autodénombrement. Aux termes de cette méthode, un recenseur livre un questionnaire à chaque ménage au cours des deux semaines précédant le jour du recensement et un adulte ou un membre responsable du ménage est invité à remplir le questionnaire pour tous les membres du ménage, puis à le retourner dans une enveloppe-réponse.

Par ailleurs, environ 2 % des ménages ont été dénombrés par interview lors du recensement de 2001. Selon cette méthode, un recenseur visite le ménage et remplit lui-même un questionnaire pour le ménage par interview. Cette méthode est normalement utilisée dans les régions éloignées et nordiques du pays, de même que dans la plupart des réserves indiennes. Elle est en outre utilisée dans certaines régions urbaines où l'on estime qu'il existe une forte probabilité que les répondants ne retournent pas leur questionnaire.

### 1.1.2 Études spéciales sur la couverture

Comme il est pour ainsi dire impossible d'obtenir une couverture complète (100 %) lors d'une enquête d'une telle envergure, la collecte des données a fait l'objet d'un certain nombre de vérifications. Des études visent à mesurer l'ampleur des erreurs de couverture qui se produisent lorsque des logements ou des personnes sont omis, dénombrés à tort ou comptés deux fois. Il s'agit de la vérification des logements inoccupés, de la contre-vérification des dossiers et de l'étude sur le surdénombrement. On se penche sur ces études dans le rapport technique du recensement de 2001 sur la *Couverture* (n° 92-394-XIF au catalogue), prévu en décembre 2004.

## 1.2 Questionnaire et instructions

Six types de questionnaires ont été utilisés pour recueillir les données du recensement de 2001. Un questionnaire 2A (questionnaire abrégé) a été distribué à 4 ménages sur 5, alors que le reste des Canadiens ont reçu un questionnaire 2B, 2C ou 2D (questionnaire complet). Les questionnaires 3A et 3B ont été utilisés dans les logements privés pour dénombrer les résidents habituels désireux d'être dénombrés séparément et dans les logements collectifs.

On a posé la question sur le travail non rémunéré pour la première fois au recensement de 1996. Au moyen d'une seule question comportant trois volets, les répondants devaient déclarer le nombre d'heures non rémunérées consacrées aux travaux ménagers, aux soins des enfants, et à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées durant la semaine précédant le jour du recensement. Au recensement de 2001, on a posé la même question. Pour ces deux recensements, les répondants devaient choisir le nombre d'heures consacrées à chaque activité non rémunérée en cochant le cercle de réponse approprié. Il est à noter que les activités pouvaient se chevaucher. Par exemple, une personne qui préparait le repas tout en surveillant ses enfants devait rapporter à la fois des heures pour les travaux ménagers et pour les soins des enfants. La question sur le travail non rémunéré s'adressait aux personnes âgées de 15 ans et plus.

Voici une reproduction de la question sur le travail non rémunéré posée au recensement de 2001.

ACTIVITÉS À LA MAISON	
<b>Nota :</b> <i>Par semaine dernière, on entend du dimanche 6 mai au samedi 12 mai 2001.</i> <i>À la question 33, inscrivez tout le temps consacré à chaque activité, même si deux activités ou plus ont eu lieu en même temps. Consultez le Guide pour des exemples.</i>	
<b>33</b> La semaine dernière, combien d'heures cette personne a-t-elle consacrées aux activités suivantes :	
a) aux travaux ménagers, à l'entretien de la maison ou du jardin pour les membres du ménage ou pour d'autres personnes, <b>sans paye ou sans salaire?</b> <i>Par exemple, préparer les repas, laver l'auto, faire la lessive, tondre le gazon, faire des courses, faire la comptabilité, etc.</i>	05 <input type="radio"/> Aucune 06 <input type="radio"/> Moins de 5 heures 07 <input type="radio"/> De 5 à 14 heures 08 <input type="radio"/> De 15 à 29 heures 09 <input type="radio"/> De 30 à 59 heures 10 <input type="radio"/> 60 heures et plus
b) à s'occuper de ses enfants ou des enfants des autres, <b>sans paye ou sans salaire?</b> <i>Par exemple, donner le bain à de jeunes enfants ou jouer avec eux, conduire les enfants à leurs activités sportives, les aider à faire leurs devoirs, parler avec les adolescents de leurs problèmes, etc.</i>	11 <input type="radio"/> Aucune 12 <input type="radio"/> Moins de 5 heures 13 <input type="radio"/> De 5 à 14 heures 14 <input type="radio"/> De 15 à 29 heures 15 <input type="radio"/> De 30 à 59 heures 16 <input type="radio"/> 60 heures et plus
c) à offrir des soins ou de l'aide à une ou à plusieurs personnes âgées, <b>sans paye ou sans salaire?</b> <i>Par exemple, donner des soins personnels à une personne âgée faisant partie de la famille, visiter des personnes âgées, leur parler au téléphone, les aider à faire leurs emplettes, leurs opérations bancaires ou à prendre leurs médicaments, etc.</i>	17 <input type="radio"/> Aucune 18 <input type="radio"/> Moins de 5 heures 19 <input type="radio"/> De 5 à 9 heures 20 <input type="radio"/> De 10 à 19 heures 21 <input type="radio"/> 20 heures et plus

## 2. Dépouillement

Cette étape du processus du recensement consiste à assurer le dépouillement de tous les questionnaires remplis, depuis la saisie des données jusqu'à la constitution d'une base de données d'extraction exacte et complète. La base de données finale a été transférée au Projet d'évaluation de la qualité des données, en vue de la détermination de la qualité globale des données, et au Projet de la diffusion, en vue de la production et de la commercialisation des produits et services du recensement de 2001. En 2001, cette étape visait en outre la création d'un système d'extraction d'images donnant accès aux images de tous les questionnaires et de tous les registres des visites, de façon à éliminer la manutention de milliers de boîtes et de documents papier lors des processus subséquents nécessitant la consultation de l'original des formules du recensement, comme lors des recensements antérieurs.

### 2.1 Généralités

#### 2.1.1 Dépouillement régional

L'équipe du dépouillement régional était responsable du codage manuel des réponses relatives à l'industrie et à la profession ainsi que de la saisie de l'information figurant dans les questionnaires en format électronique pour les systèmes de traitement ultérieurs. Étant donné l'énorme volume de questionnaires et d'information à saisir (plus de 4 milliards de frappes), la tâche du dépouillement régional confie le travail à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), anciennement Revenu Canada, depuis 1981. Ce partenariat permet à l'équipe du recensement de réaliser des économies en mettant à profit le personnel qualifié et l'infrastructure déjà en place à l'ADRC. Lors du recensement de 2001, environ 2 800 employés de l'ADRC ont prêté le serment d'office et de discrétion prévu par la *Loi sur la statistique* en vue d'effectuer les tâches du recensement conformément aux mêmes règles et règlements que les employés de Statistique Canada.

Une fois les activités de collecte relatives à un secteur de dénombrement (SD) terminées, les questionnaires, les cartes géographiques et les registres des visites connexes étaient acheminés dans des boîtes de SD des sous-sections de collecte sur le terrain vers un des huit centres fiscaux de l'ADRC désignés du pays.

La première étape consistait à préparer les questionnaires remplis en vue de la saisie des données. Traditionnellement, elle avait pour objet d'attribuer manuellement des codes aux réponses en lettres fournies par les répondants. En 2001, la plupart des réponses en lettres étaient converties en codes par des systèmes automatisés (voir la section 2.1.4). Les seules réponses en lettres devant être codées manuellement lors du recensement de 2001 étaient celles du questionnaire complet portant sur les questions relatives à l'industrie et la profession. Des travaux de recherche ont été entrepris en vue d'automatiser le codage de ces réponses et on s'attend à disposer d'un système opérationnel pour le recensement de 2006.

Les réponses aux questions sur l'industrie ont été codées à l'ADRC conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), que Statistique Canada utilise comme document normatif depuis quelques années. Le SCIAN a été élaboré afin de fournir au Canada, aux États-Unis et au Mexique un cadre de référence commun pour la production de statistiques sur l'industrie dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cela représente une modification au codage des réponses relatives à l'industrie qui, lors du recensement de 1996, avaient été codées à l'aide de la Classification type des industries (CTI) de 1980. Afin de permettre l'établissement de comparaisons longitudinales, les réponses à la question sur l'industrie du recensement de 2001 sont également codées d'une façon plus automatisée conformément à la CTI de 1980 dans le cadre du codage automatisé (voir la section 2.1.4).

Une fois que les questionnaires avaient été reçus et enregistrés à un des centres fiscaux de l'ADRC et que les codes d'industrie et de profession avaient été attribués, l'étape suivante consistait à trier,

étiqueter et mettre en lots les questionnaires en vue de la saisie des données. L'étiquette apposée sur chacun des questionnaires portait un numéro de séquence unique destiné à permettre de contrôler le cheminement du questionnaire tout au long des opérations à l'ADRC. Pour la première fois, l'étiquette comportait aussi un code à barres ayant pour objet de faciliter le balayage du questionnaire lors de la tâche de l'imagerie (voir la section 2.1.2).

Les données étaient ensuite saisies principalement au clavier de terminaux de l'ordinateur central. Afin de vérifier la précision de l'opération de saisie, on saisissait de nouveau les données d'un échantillon de questionnaires dont les données avaient déjà été saisies, et des statistiques sur le contrôle de la qualité étaient produites en comparant entre eux les deux ensembles de données saisies.

Au fur et à mesure de leur saisie, les données étaient transmises en temps réel sur des lignes de communication dédiées à l'ordinateur de l'ADRC à Ottawa. À l'intérieur d'un délai de 24 heures, les données étaient ensuite transférées sur des cartouches magnétiques qui étaient livrées par un transporteur cautionné à Statistique Canada, où elles étaient chargées dans l'ordinateur central. Les questionnaires étaient enfin rassemblés dans leurs boîtes de SD en vue de leur expédition au centre de dépouillement de Statistique Canada à Ottawa.

## 2.1.2 Imagerie

Lors des recensements antérieurs, les étapes du dépouillement qui nécessitaient la consultation des questionnaires et des registres des visites se faisaient à l'aide des documents papier. En 2001, on a éliminé la nécessité de manipuler les documents papier en créant (par balayage) une image électronique de tous les questionnaires et registres des visites dès leur réception au centre de dépouillement du recensement en provenance des centres fiscaux de l'ADRC. Le personnel des opérations ultérieures pouvait ensuite accéder aux images des questionnaires et des registres des visites à l'aide d'un système d'extraction d'images, plutôt que d'avoir à utiliser les documents papier.

À leur arrivée au centre de dépouillement du recensement de 2001, les boîtes de SD étaient enregistrées et les documents étaient préparés en vue du balayage. Étant donné que les questionnaires et les registres des visites se présentaient sous forme de brochures, il fallait les découper en feuilles détachées pour les passer dans les scanners. Après le découpage, il fallait, dans le cas des questionnaires 2A qui étaient constitués de deux questionnaires (un en français et un en anglais) collés ensemble, séparer la partie du questionnaire vierge de la partie du questionnaire rempli. Les objets qui nuisent au processus de l'imagerie (comme les agrafes) devaient aussi être enlevés. Les questionnaires étaient ensuite mis en lots par SD en vue du balayage.

Les images électroniques des 13 millions de documents ont été créées à l'aide de 15 scanners à haute vitesse fonctionnant cinq jours par semaine, pendant deux quarts de travail par jour. L'identificateur géographique nécessaire pour identifier chacune des images de document était automatiquement attribué à partir du code à barres figurant sur l'étiquette apposée lors des opérations de saisie des données à l'ADRC (voir la section 2.1.1). Un contrôle qualitatif était effectué afin de vérifier que chaque document comportait le nombre approprié de pages et que le nombre de questionnaires de chaque type était exact pour chacun des SD. Une opération spéciale était prévue afin de résoudre les problèmes qui se posaient. Les images étaient alors enregistrées sur des disques optiques à des fins de consultation ultérieure et d'archivage. Lorsque les questionnaires étaient balayés, les images étaient aussi conservées sur une mémoire cache magnétique afin qu'on puisse y avoir accès immédiatement pour les besoins des activités de la tâche de vérification interactive (voir la section 2.1.3).

Les disques optiques sur lesquels sont enregistrées les images sont conservés dans un endroit sûr, où ils ne peuvent être consultés que par les employés dûment autorisés de Statistique Canada.



### 2.1.3 Vérification interactive

L'objectif principal de la vérification interactive était d'identifier et de corriger les erreurs dans les données dont la résolution exigeait de se référer aux images des questionnaires et/ou des registres des visites. Les données saisies étaient soumises à un ensemble détaillé de règles de vérification pour identifier des erreurs telles que des personnes manquantes ou comptées plus d'une fois dans un ménage; un dénombrement incorrect des résidents étrangers ou temporaires; des ménages associés aux mauvais questionnaires; ou une mauvaise classification de ménages comme occupés ou inoccupés. Un examen exhaustif de l'information des formules associées à chacun des problèmes était effectué pour déterminer la correction appropriée. Dans certains cas il fallait ajouter et/ou éliminer des personnes ou des ménages; par conséquent, ce processus avait une incidence sur les chiffres de population produits par le recensement.

Lorsque les cartouches renfermant les données étaient reçues de l'ADRC, elles étaient chargées sur les ordinateurs de Statistique Canada en vue de la vérification interactive. Une série de contrôles structurels étaient alors exécutés, surtout pour vérifier les renseignements inscrits par le recenseur sur la page couverture des questionnaires. Ces contrôles avaient entre autres pour objet d'apparier les types de questionnaire et les types de ménage, de contre-vérifier le nombre de questionnaires, de contre-vérifier le nombre de personnes dénombrées et de vérifier si les identificateurs géographiques étaient bien uniques. Les données sur le revenu étaient aussi soumises à certains contrôles visant à déceler les anomalies et à les soumettre aux spécialistes des données sur le revenu.

Tous les contrôles étaient effectués par SD. Les erreurs étaient balisées, puis corrigées en se reportant aux images des questionnaires et des registres des visites du SD visé. Les corrections apportées aux données électroniques étaient faites à l'aide d'un système interactif sur micro-ordinateur. Certaines corrections étaient également notées sur les images de questionnaire à l'aide d'un processus appelé « annotation ».

Une fois que la boîte de SD avait été soumise à tous ces contrôles, on procédait à une vérification manuelle et automatique du numéro d'îlot transcrit par le recenseur de la carte de SD au questionnaire et au registre des visites.

Un programme national des îlots géographiques a été mis en œuvre pour la première fois en 2001. Un îlot est fondamentalement le plus petit secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues ou des routes, des lacs et des cours d'eau. Dans les centres urbains, les îlots correspondent en général aux pâtés de maisons. Dans les régions rurales, ils forment des secteurs beaucoup plus vastes, mais toujours délimités par des traits identifiables sans être fractionnés par aucun trait important. Les îlots sont regroupés afin de former des SD, qui sont utilisés pour les besoins de la collecte des données, et des aires de diffusion (AD), qui sont utilisées pour les besoins de la diffusion des produits et services du recensement.

Pendant les opérations de collecte sur le terrain, au moment de livrer un questionnaire à chacun des logements de son SD, le recenseur inscrivait le nom de la personne (si possible) et l'adresse dans son registre des visites. Au même moment, le recenseur transcrivait sur le questionnaire le numéro de la ligne correspondante dans le registre des visites (RV) – numéro qui servait d'identificateur unique du logement – puis transcrivait dans le RV et sur le questionnaire le numéro d'îlot figurant sur la carte. Ces numéros d'îlot ont ensuite été saisis avec les autres données afin que tous les logements du Canada puissent être associés à un îlot.

La dernière étape de la vérification interactive consistait à reformater les données et à les acheminer aux dernières étapes du dépouillement, c.-à-d. le codage automatisé ainsi que le contrôle et l'imputation.

La vérification interactive prévoit aussi un dépouillement spécial afin d'assurer que les Canadiens qui résidaient à l'extérieur du Canada le jour du recensement (personnes à bord des navires de la garde

côtière, des navires de guerre et des navires marchands battant pavillon canadien, membres du personnel diplomatique et membres des Forces armées) ont été dénombrés.

## 2.1.4 Codage automatisé

Le codage automatisé consistait à convertir en codes les réponses en lettres saisies sur les questionnaires complets lors du dépouillement régional (voir la section 2.1.1), à l'aide d'un fichier de référence automatisé contenant des séries de mots ou d'expressions correspondants. Bien que la majorité des réponses en lettres puissent être codées de façon entièrement automatique, certaines réponses ne peuvent être appariées. Des systèmes de codage interactifs exclusifs sont prévus pour aider des codeurs ayant reçu une formation spéciale et des spécialistes à attribuer un code approprié à toutes les réponses non appariées en examinant les réponses données à d'autres questions et les réponses données par les autres membres du ménage. Ont été soumises au codage automatisé les réponses en lettres aux questions suivantes du questionnaire complet (2B) :

- lien avec la Personne 1;
- langue parlée à la maison;
- langues non officielles;
- première langue apprise dans l'enfance (langue maternelle);
- langues utilisées au travail (nouvelle question en 2001);
- lieu de naissance;
- lieu de naissance des parents (nouvelle question en 2001);
- citoyenneté;
- origine ethnique (ascendance);
- groupe de population;
- bande indienne/première nation;
- lieu de résidence 1 an auparavant;
- lieu de résidence 5 ans auparavant;
- principal domaine d'études;
- religion (question posée pour la dernière fois en 1991);
- lieu de travail;
- industrie selon la CTI de 1980 (première fois en 2001 pour le codage automatisé).

Une fois que toutes les réponses associées à une variable avaient été codées, les données étaient acheminées à l'étape du contrôle et de l'imputation.

## 2.1.5 Contrôle et imputation

### 2.1.5.1 Généralités

Les données recueillies lors de toute enquête comportent des omissions ou des incohérences. Ces erreurs peuvent survenir lorsque les répondants fournissent des réponses incorrectes ou incomplètes aux questions ou encore lors du traitement. Par exemple, un répondant peut être réticent à répondre à une question, peut ne pas se rappeler la bonne réponse ou peut mal comprendre la question. De son côté, le personnel du recensement peut coder les réponses incorrectement ou peut faire d'autres types d'erreurs au cours du traitement.

Avant d'être soumis au contrôle et à l'imputation, les questionnaires ont fait l'objet de contrôles manuels spécifiques lors de la collecte. Le personnel sur le terrain les a passés en revue afin de vérifier si des réponses étaient manquantes ou s'il y avait des réponses multiples inacceptables. Les problèmes relevés

ont alors été résolus en communiquant avec les répondants pour obtenir l'information désirée. Après la collecte, des contrôles structurels de base ont été appliqués par l'équipe de la tâche de la vérification interactive (voir la section 2.1.3), en se reportant, au besoin, aux images des questionnaires et des registres des visites.

L'épuration définitive des données, faite à l'étape du contrôle et de l'imputation, a été presque entièrement automatisée. Elle consistait à appliquer une série de règles de contrôle détaillées, qui permettaient de repérer les réponses manquantes ou incohérentes. Ces dernières étaient la plupart du temps corrigées en modifiant par imputation la valeur du plus petit nombre de variables possible. L'imputation était faite à l'aide des méthodes dites « déterministe » et/ou « 'hot deck' à changements minimaux ». L'imputation déterministe consiste à corriger les erreurs en inférant la valeur appropriée à partir des réponses à d'autres questions. Quant à l'imputation « 'hot deck' à changements minimaux », on choisit un enregistrement qui comporte un certain nombre de caractéristiques communes à celles de l'enregistrement qui contient une erreur. On emprunte les données de cet enregistrement « donneur » et on les utilise pour changer le plus petit nombre possible de variables nécessaires pour résoudre tous les rejets au contrôle.

Deux systèmes automatisés différents ont été utilisés pour mener à bien ce traitement.

Le système NIM (*Nearest-neighbour Imputation Method*), qui a été élaboré en vue du recensement de 1996 pour faire le contrôle et l'imputation des caractéristiques démographiques de base telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre et le lien avec la Personne 1, a été amélioré en vue du recensement de 2001 et implanté dans un système appelé SCANCIR (**S**ystème **C**anadien de **C**ontrôle et **I**mputation du **R**ecensement). Il permet maintenant d'effectuer le contrôle et l'imputation d'autres variables telles que l'industrie, le lieu de travail, le mode de transport et la mobilité. Tout comme en 1996, le système SCANCIR permettait de soumettre les réponses à des contrôles plus détaillés et exacts, tout en préservant les réponses grâce à la méthode d'imputation « 'hot deck' à changements minimaux ».

Le système SPIDER (*System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements*), qui a été utilisé pour traiter les autres variables du recensement telles que la langue maternelle, le logement ou le revenu, permet de traduire les exigences des agents spécialisés, déterminées au moyen de tables de décision logique, en modules exécutables. SPIDER fait appel aux imputations déterministe et « hot deck ».

### 2.1.5.2 Étude sur la classification des logements (ÉCL)

L'Étude sur la classification des logements consiste à prendre un échantillon, lors de la collecte, de logements ayant été trouvés inoccupés ou de logements dont le ménage était absent. Plus tard, l'ÉCL retourne à ces logements pour déterminer s'ils étaient occupés ou non le jour du recensement, ou s'ils n'auraient pas dû être inscrits parce qu'ils ne correspondaient pas à la définition d'un « logement » aux fins du recensement. Si un logement est occupé, un de deux ajustements distincts est fait dans la base de données du recensement. Si le logement est inscrit comme étant inoccupé le jour du recensement, on applique alors une technique d'estimation faisant appel à des « additions aléatoires », afin d'ajouter des logements et des personnes dans la base de données du recensement. Au recensement de 2001, 111 628 ménages et 222 720 personnes ont ainsi été ajoutés dans la base de données, afin de tenir compte du nombre estimatif de personnes vivant dans des logements inoccupés. Le deuxième ajustement concerne les ménages absents. Leur nombre a été ajusté en attribuant, dans la base de données du recensement, une nouvelle taille de ménage pour tous les logements qui comptaient un ménage absent. Au total, 143 681 ménages et 317 587 personnes ont été ajoutés à la base de données du recensement en raison de cet ajustement.

### 2.1.5.3 Pondération

On a recueilli des renseignements sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre, la langue maternelle et le lien avec la Personne 1 auprès de toute la population. Cependant, la majeure partie des

renseignements du recensement proviennent d'un échantillon de 20 % de la population. On a employé la pondération pour reporter, après le contrôle et l'imputation, l'information fournie par l'échantillon à l'ensemble de la population.

La méthode de pondération a fourni, à partir des données-échantillon, des estimations qui étaient entièrement représentatives. Au recensement de 2001, on a fait appel à une technique que l'on appelle estimation de calibrage ou de régression. Cette procédure consiste à ajuster des coefficients de pondération initiaux égalant environ 5 par le plus petit nombre possible permettant de faire correspondre le plus près les estimations échantillonnales (p. ex., nombre d'hommes ou de personnes âgées de 15 à 19 ans) aux chiffres de population établis pour l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre et la taille du ménage.

Une fois les données invalides et manquantes corrigées, elles ont été transférées dans les bases de données d'extraction nationales définitives en vue de la réalisation d'études sur la qualité des données et de la diffusion.

## **2.2 Traitement des variables sur le travail non rémunéré**

### **2.2.1 Généralités**

Les données saisies que l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) a transmises à Statistique Canada ont été stockées dans une base de données de « contrôle et imputation » pour résoudre les problèmes liés aux réponses multiples, manquantes ou contradictoires.

### **2.2.2 Contrôle et imputation**

Le tableau 2 présente une revue des différentes étapes du traitement des variables du recensement de 2001 sur le travail non rémunéré, c'est-à-dire le chargement des données, l'attribution des codes de réponses multiples et l'imputation de la non-réponse. Il est intéressant de constater que la répartition finale des résultats n'a pas changé de façon significative suite au traitement des variables si on la compare à la répartition initiale des réponses uniques (colonne a]).

**Tableau 2. Imputation des réponses multiples et des valeurs manquantes pour les variables sur le travail non rémunéré, selon les catégories d'heures, données non pondérées, Canada, recensement de 2001**

	Réponse unique a)		Réponse multiple b)		Total des imputations c)		Total d) a) + c)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Travaux ménagers</b>								
Total	4 689 865	100,0	28 020	100,0	159 525	100,0	4 849 385	100,0
Aucune	491 755	10,5	8 420	30,0	21 565	13,5	513 320	10,6
Moins de 5 heures	1 078 585	23,0	7 335	26,2	38 240	24,0	1 116 825	23,0
De 5 à 14 heures	1 458 895	31,1	7 520	26,8	46 190	29,0	1 505 085	31,0
De 15 à 29 heures	925 455	19,7	3 380	12,1	28 735	18,0	954 195	19,7
De 30 à 59 heures	509 020	10,9	1 370	4,9	16 520	10,4	525 545	10,8
60 heures et plus	226 145	4,8	0	0,0	8 270	5,2	234 415	4,8
<b>Soins des enfants</b>								
Total	4 635 110	100,0	15 960	100,0	214 275	100,0	4 849 385	100,0
Aucune	2 817 120	60,8	7 855	49,2	139 035	64,9	2 956 160	61,0
Moins de 5 heures	450 730	9,7	2 180	13,7	20 375	9,5	471 105	9,7
De 5 à 14 heures	461 830	10,0	2 580	16,2	19 135	8,9	480 970	9,9
De 15 à 29 heures	323 400	7,0	1 935	12,1	12 745	5,9	336 140	6,9
De 30 à 59 heures	250 275	5,4	1 410	8,8	9 795	4,6	260 070	5,4
60 heures et plus	331 750	11,8	0	0,0	13 190	9,5	344 940	11,7
<b>Soins ou aide aux personnes âgées</b>								
Total	4 643 920	100,0	8 265	100,0	205 100	100,0	4 849 385	100,0
Aucune	3 769 735	81,2	6 715	81,3	165 750	80,8	3 935 760	81,2
Moins de 5 heures	543 670	11,7	995	12,0	23 005	11,2	566 700	11,7
De 5 à 9 heures	187 410	4,0	400	4,9	8 635	4,2	196 065	4,0
De 10 à 19 heures	68 730	1,5	155	1,9	3 450	1,7	72 200	1,5
De 20 et plus	74 380	1,6	0	0,0	4 265	2,1	78 665	1,6

### 2.2.3 Imputation déterministe

La colonne b) du tableau 2 présente l'assignation déterministe des réponses multiples à la plus basse valeur déclarée. On a choisi la plus basse valeur afin d'éviter d'assigner un nombre disproportionné de personnes à la catégorie d'heures la plus élevée tout en conservant une des réponses inscrites au questionnaire.

Dans l'ensemble, la réponse multiple s'est avérée un problème mineur. La question au sujet des travaux ménagers non rémunérés a eu le plus grand nombre de réponses multiples, c'est-à-dire 28 020 (0,6 %) cas non pondérés, tandis que la question au sujet des soins des enfants et celle des soins ou de l'aide offerts aux personnes âgées n'en ont eu que 15 960 (0,3 %) et 8 265 (0,2 %) cas respectivement.

## 2.2.4 Imputation par enregistrement donneur

L'imputation de la non-réponse par enregistrement donneur a été effectuée à l'aide du SPIDER (System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements). Le procédé employé pour contrôler et imputer les modules du travail non rémunéré a permis d'imputer les données sur les travaux ménagers non rémunérés et les soins non rémunérés des enfants séparément des données sur les soins ou l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées. On a pensé que pour la sélection d'un enregistrement donneur, les caractéristiques pouvant déterminer le nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés et aux soins non rémunérés des enfants, comme la présence d'enfants, ne seraient pas pertinentes aux soins ou à l'aide offerts aux personnes âgées. Le fait de séparer le procédé d'imputation en deux modules a permis d'utiliser des règles de stratification et des contraintes auxiliaires différentes pour les deux ensembles de variables.

## 2.2.5 Règles de stratification

Les règles de stratification employées pour les variables sur les travaux ménagers non rémunérés et les soins non rémunérés des enfants ont premièrement groupé les personnes vivant dans des logements collectifs selon le genre de logement collectif. Les personnes vivant dans des logements privés occupés, d'autre part, ont été stratifiées également selon l'âge et le sexe. Les variables utilisées comme contraintes auxiliaires dans le choix d'un enregistrement donneur étaient le type de document, les groupes d'âge de cinq ans, l'état matrimonial légal, la présence d'enfants, le nombre d'enfants, les heures de travail rémunéré et le lieu de travail.

Le procédé d'imputation a permis qu'un enregistrement donneur parfait soit trouvé dans environ 92 % des cas, sauf dans le cas des enregistrements des ménages à l'extérieur du Canada (questionnaire 2C). Un enregistrement donneur a été trouvé dans tous les cas. La colonne d) du tableau 2 présente la répartition des réponses imputées.

Les règles de stratification employées pour la variable sur les soins ou l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées ont aussi groupé les personnes vivant dans des logements collectifs selon le genre de logement. Les personnes vivant dans des logements privés occupés ont toutefois été stratifiées selon le sexe, l'appartenance à une famille économique et la présence d'une personne âgée (définie comme une personne âgée de 60 ans et plus) dans la famille économique. Les personnes dans les familles ne comptant pas de personnes âgées ont été également réparties selon l'âge : les personnes de moins de 45 ans et les personnes de 45 ans et plus. Les contraintes auxiliaires employées dans la sélection d'un enregistrement donneur parfait étaient le type de document, les groupes d'âge de cinq ans, l'état matrimonial légal, le lieu de travail, les heures de travail rémunéré et le groupe d'âge de la personne âgée.

Un enregistrement donneur parfait a été trouvé dans 98 % des cas, sauf dans le cas des enregistrements des ménages à l'extérieur du Canada (questionnaire 2C). Un enregistrement donneur a été trouvé dans tous les cas. La colonne d) du tableau 2 présente la répartition des réponses imputées.

À l'annexe B, vous trouverez les répartitions finales du recensement de 1996 pour les trois variables sur le travail non rémunéré, selon le sexe, pour la population âgée de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement.

## 3. Évaluation de la qualité des données

### 3.1 Méthodologie et portée

Peu de sources de données existent présentement sur le travail non rémunéré. On a comparé les données du recensement de 2001 à celles du recensement de 1996 et de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps (cycle 12).

Comme l'échantillon de l'ESG exclut les résidents des territoires, la comparaison de ces données avec celles du recensement de 2001 portera uniquement sur le Canada et les provinces, alors que la comparaison entre les recensements de 1996 et de 2001 couvrira le pays ainsi que les provinces et les territoires.

### 3.2 Source de données

#### 3.2.1 Recensements de 1996 et de 2001

La question sur le travail non rémunéré posée aux recensements de 1996 et de 2001 était identique. Pour ces deux années, la question était située juste avant l'ensemble de questions portant sur le travail rémunéré. Cependant, dans le questionnaire du recensement de 2001, la question apparaissait sur la page précédant celle où se trouvaient les questions sur le travail rémunéré afin d'éviter toute confusion entre les deux concepts.

Tant en 1996 qu'en 2001, les réponses à la question sur le travail non rémunéré se présentaient sous forme de catégories d'heures. Les variables portant sur les travaux ménagers et les soins des enfants comportaient le même nombre de catégories d'heures aux deux recensements (c'est-à-dire « Aucune », « Moins de 5 heures », « De 5 à 14 heures », « De 15 à 29 heures », « De 30 à 59 heures » et « 60 heures et plus »). La variable portant sur les soins ou l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées comportait une catégorie de plus en 2001 : la catégorie « 10 heures et plus », qui constituait la catégorie d'heures la plus élevée en 1996, a été désagrégée pour former les catégories « De 10 à 19 heures » et « 20 heures et plus ».

Cette désagrégation visait à cerner l'accroissement possible du nombre d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, à cause du vieillissement de la population en général. Nous n'avons pas observé d'accroissement du nombre d'heures pour cette variable en 2001. Il est cependant possible que l'accroissement soit à venir étant donné la progression du vieillissement.

En 1996 et en 2001, la question s'adressait uniquement aux personnes âgées de 15 ans et plus. La période de référence en 1996 et en 2001 était située au même moment de l'année, soit du dimanche 5 mai au samedi 11 mai en 1996 et du dimanche 6 mai au samedi 12 mai en 2001.

#### 3.2.2 L'Enquête sociale générale de 1998 sur l'emploi du temps

L'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps (cycle 12) demandait aux répondants de déclarer le nombre d'heures non rémunérées consacrées aux soins des enfants, à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées et aux travaux ménagers durant la semaine précédant celle de l'enquête. L'ESG de 1998 comportait également une série de questions sur le bénévolat. L'échantillon de l'ESG comprenait un peu moins de 14 000 personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans les provinces. Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de même que les pensionnaires d'établissements institutionnels étaient exclus. Le taux de réponse a été de 77,6 %; ainsi, 10 749 questionnaires remplis composent le fichier de données de l'ESG de 1998.

### 3.2.3 Différences entre le recensement et l'Enquête sociale générale

Les données du cycle 12 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps ont été recueillies mensuellement, de février 1998 à janvier 1999. L'échantillon a été réparti également sur l'ensemble de la période de douze mois de façon à équilibrer les effets des variations saisonnières. La collecte des données du cycle 12 de l'ESG s'est effectuée à l'aide de la méthode d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). La période de référence de l'ESG portait sur la semaine précédant la tenue de l'enquête.

Par ailleurs, les données du recensement ont été recueillies par autodénombrement. La période de référence des questions sur le travail non rémunéré portait sur la semaine précédant la tenue du recensement (soit du dimanche 6 mai au samedi 12 mai 2001). Des aspects saisonniers sont donc susceptibles d'affecter le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré dans le cas du recensement.

Tout comme le recensement, l'ESG comportait trois questions sur le travail non rémunéré : les soins des enfants, les soins ou l'aide offerts aux personnes âgées et les travaux ménagers. L'ESG utilisait un journal quotidien pour rapporter le nombre spécifique d'heures consacrées aux différentes activités non rémunérées des répondants, y compris les activités d'entraide, tandis que les répondants aux questions du recensement sur le travail non rémunéré devaient rapporter le nombre d'heures par catégories (par exemple « Aucune », « Moins de 5 heures », « De 5 à 14 heures », « De 15 à 29 heures », « De 30 à 59 heures » et « 60 heures et plus » pour les travaux ménagers et les soins des enfants).

Dans l'ESG sur l'emploi du temps de 1998, contrairement à celle de 1992, les bénéficiaires des travaux ménagers, des soins des enfants, ou des soins ou de l'aide offerts aux personnes âgées non rémunérés pouvaient être soit les membres du ménage ou des personnes de l'extérieur du ménage. C'était également le cas des recensements de 1996 et de 2001.

À la question du recensement, un membre du ménage doit déclarer le temps consacré aux activités non rémunérées par tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus. Par contre, l'ESG porte sur le temps consacré aux activités non rémunérées du répondant seulement, en autant qu'il est âgé de 15 ans et plus.

Dans l'ESG, seuls les répondants membres d'un ménage contenant au moins un enfant âgé de moins de 15 ans doivent répondre à la question sur les soins non rémunérés des enfants : la notion de soins non rémunérés des enfants ne s'applique qu'aux enfants membres du ménage. Dans le recensement, la même question s'applique à n'importe quel enfant, sans limite d'âge, qu'il fasse partie du ménage ou non, pourvu que les soins prodigués soient non rémunérés.

## 3.3 Indicateurs de la qualité des données

### 3.3.1 La non-réponse

La non-réponse est définie comme le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel) qui n'ont pas répondu aux questions sur le travail non rémunéré, divisé par le nombre total de personnes âgées de 15 ans et plus.

Les tableaux 1a et 1b présentent les taux de non-réponse des données non pondérées et pondérées pour le Canada, les provinces et les territoires, selon le sexe, pour chacune des trois variables sur le travail non rémunéré. Dans tous les cas, la pondération a eu comme effet de diminuer le taux de non-réponse. L'effet est particulièrement important pour le Yukon dont le taux de non-réponse passe de 8,2 % pour les données non pondérées à 5,2 % lorsqu'elles sont pondérées (données pour les travaux ménagers non rémunérés). Les taux non pondérés sont généralement plus élevés que les taux pondérés parce que la non-réponse est plus élevée pour les logements collectifs et les secteurs de dénombrement



dans lesquels on a utilisé le Questionnaire du Nord et des réserves (formule 2D). Dans ces deux cas, il n'y a pas d'échantillonnage. Donc, après pondération des données provenant des questionnaires pour les logements privés occupés (formule 2B), le taux global de non-réponse diminue.

Un examen du taux de non-réponse des données pondérées révèle que la variable sur les travaux ménagers non rémunérés affiche le taux de non-réponse le plus bas des trois variables, alors que les variables portant sur les soins non rémunérés des enfants et sur les soins ou l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées affichent des taux relativement plus élevés. Comme le travail non rémunéré ne comporte qu'une seule question répartie en trois sous-questions, il est possible que certains répondants ne réalisent pas qu'ils doivent répondre aux trois sous-questions; ils répondent peut-être uniquement à la première sous-question portant sur les travaux ménagers.

Il est également possible que certains répondants évitent tout simplement de répondre aux questions qui ne les concernent pas au lieu de cocher le cercle de réponse « Aucune ». Cela pourrait être le cas, par exemple, de certains répondants sans enfants à la maison ou qui ne prodiguent aucuns soins aux personnes âgées.

De façon générale, le taux de non-réponse est plus élevé pour les hommes que pour les femmes. En fait, c'est le cas partout sauf dans quelques territoires et à l'Île-du-Prince-Édouard (au Yukon et au Nunavut, le taux des données non-pondérées pour les hommes est plus faible et au Nunavut, le taux des données pondérées pour les hommes est plus faible). Comme en 1996, le Yukon a le taux de non-réponse le plus élevé, alors que Terre-Neuve a le taux le plus faible. Le taux de non-réponse de 2001 a augmenté, si on le compare à celui de 1996, pour les variables sur les travaux ménagers et sur les soins ou l'aide offerts aux personnes âgées. La variable sur les soins des enfants affiche une très légère diminution du taux de non-réponse presque partout au Canada, sauf dans les Territoires du Nord-Ouest. Le recensement de 2001 affiche dans l'ensemble un accroissement du taux de non-réponse pour la plupart de ses variables : celle du travail non rémunéré ne fait donc pas exception.

**Tableau 1a. Taux de non-réponse pour les variables sur le travail non rémunéré selon le sexe, données non pondérées, Canada, provinces et territoires, recensements de 1996 et de 2001**

	Travaux ménagers			Soins des enfants			Soins ou aide offerts aux personnes âgées		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage								
<b>2001</b>									
Canada	2,7	2,9	2,5	4,1	4,4	3,8	4,1	4,3	3,8
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	1,7	1,6	2,8	2,9	2,6	2,8	2,9	2,6
Île-du-Prince-Édouard	2,4	2,3	2,5	3,8	3,8	3,8	3,9	3,8	3,9
Nouvelle-Écosse	1,8	1,9	1,7	3,1	3,3	2,9	3,0	3,2	2,8
Nouveau-Brunswick	2,0	2,2	1,9	3,2	3,4	3,1	3,2	3,3	3,0
Québec	2,1	2,2	2,0	3,7	3,9	3,6	3,4	3,6	3,3
Ontario	3,0	3,2	2,8	4,4	4,6	4,1	4,4	4,7	4,2
Manitoba	2,3	2,3	2,2	3,5	3,6	3,5	3,6	3,6	3,5
Saskatchewan	2,0	2,2	1,9	3,1	3,3	2,9	3,1	3,3	3,0
Alberta	2,6	2,9	2,4	3,9	4,3	3,6	4,0	4,3	3,7
Colombie-Britannique	3,7	4,1	3,3	5,0	5,6	4,5	5,1	5,6	4,6
Yukon	8,2	8,0	8,4	8,6	8,3	8,9	8,5	8,3	8,7
Territoires du Nord-Ouest	5,3	5,5	5,1	5,8	6,1	5,5	6,0	6,2	5,7
Nunavut	5,1	4,9	5,3	5,3	5,2	5,5	5,4	5,2	5,6
<b>1996</b>									
Canada	1,5	1,6	1,4	3,9	4,1	3,6	2,6	2,7	2,4
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0	1,0	1,0	2,9	3,0	2,8	1,7	1,7	1,6
Île-du-Prince-Édouard	1,4	1,5	1,2	4,2	4,5	3,9	2,6	2,8	2,4
Nouvelle-Écosse	1,3	1,3	1,2	4,2	4,5	3,9	2,4	2,5	2,4

	Travaux ménagers			Soins des enfants			Soins ou aide offerts aux personnes âgées		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage								
Nouveau-Brunswick	1,4	1,5	1,3	3,6	4,1	3,2	2,2	2,4	2,0
Québec	1,3	1,3	1,2	2,7	2,8	2,5	2,2	2,2	2,2
Ontario	1,5	1,7	1,4	4,3	4,6	4,0	2,7	2,9	2,5
Manitoba	1,2	1,3	1,1	3,4	3,7	3,2	2,0	2,2	1,9
Saskatchewan	1,2	1,3	1,2	3,6	3,8	3,4	2,2	2,3	2,1
Alberta	1,6	1,7	1,4	4,2	4,5	3,8	2,5	2,7	2,3
Colombie-Britannique	1,9	2,1	1,8	5,0	5,4	4,7	3,3	3,6	3,1
Yukon	5,1	5,6	4,4	6,7	7,4	5,9	5,7	6,4	4,8
Territoires du Nord-Ouest	2,2	2,3	2,1	3,2	3,4	3,1	2,7	2,8	2,6

**Tableau 1b. Taux de non-réponse pour les variables sur le travail non rémunéré selon le sexe, données pondérées, Canada, provinces et territoires, recensements de 1996 et de 2001**

	Travaux ménagers			Soins des enfants			Soins ou aide offerts aux personnes âgées		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage								
<b>2001</b>									
Canada	2,2	2,2	2,1	3,5	3,7	3,4	3,5	3,7	3,4
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5	1,5	1,5	2,8	2,9	2,6	2,7	2,8	2,6
Île-du-Prince-Édouard	2,0	2,1	1,8	3,4	3,5	3,3	3,4	3,6	3,3
Nouvelle-Écosse	1,7	1,8	1,7	3,0	3,2	2,8	2,9	3,1	2,8
Nouveau-Brunswick	2,0	2,0	1,9	3,1	3,3	3,0	3,1	3,2	3,0
Québec	1,9	2,0	1,8	3,5	3,7	3,4	3,3	3,4	3,1
Ontario	2,2	2,3	2,2	3,7	3,8	3,5	3,7	3,9	3,6
Manitoba	1,9	1,9	1,9	3,0	3,1	2,9	3,0	3,0	2,9
Saskatchewan	1,8	1,9	1,7	2,9	3,0	2,7	2,8	3,0	2,7
Alberta	2,2	2,3	2,0	3,3	3,5	3,1	3,3	3,5	3,1
Colombie-Britannique	2,7	2,8	2,5	4,1	4,3	3,9	4,2	4,4	4,0
Yukon	5,2	5,4	5,0	6,0	6,1	5,9	5,8	6,0	5,7
Territoires du Nord-Ouest	5,3	5,5	5,0	5,8	6,1	5,5	6,0	6,2	5,7
Nunavut	5,1	4,9	5,3	5,3	5,2	5,5	5,4	5,2	5,6
<b>1996</b>									
Canada	1,1	1,1	1,0	3,6	3,8	3,4	2,2	2,3	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	0,8	0,8	0,9	2,9	3,1	2,8	1,6	1,6	1,6
Île-du-Prince-Édouard	1,1	1,1	1,0	4,0	4,2	3,8	2,4	2,5	2,2

	Travaux ménagers			Soins des enfants			Soins ou aide offerts aux personnes âgées		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage								
Nouvelle-Écosse	1,0	1,0	1,0	4,0	4,4	3,8	2,2	2,3	2,2
Nouveau-Brunswick	1,0	1,0	0,9	3,2	3,6	2,9	1,8	1,9	1,7
Québec	0,9	0,9	0,8	2,3	2,4	2,2	1,8	1,9	1,8
Ontario	1,1	1,1	1,1	4,0	4,2	3,7	2,3	2,4	2,3
Manitoba	0,9	1,0	0,9	3,5	3,7	3,3	1,9	2,0	1,7
Saskatchewan	0,9	1,0	0,9	3,6	3,9	3,4	2,0	2,1	1,9
Alberta	1,2	1,2	1,1	3,9	4,2	3,7	2,2	2,3	2,1
Colombie-Britannique	1,4	1,4	1,3	4,7	4,9	4,5	2,9	3,0	2,8
Yukon	3,3	3,6	3,1	5,7	6,2	5,1	4,1	4,5	3,6
Territoires du Nord-Ouest	2,2	2,3	2,1	3,2	3,4	3,1	2,7	2,8	2,6

## 4. Comparaison des données du recensement à celles de l'enquête sociale générale

Les données sur le travail non rémunéré du recensement de 2001 ont été comparées à celles du recensement de 1996 et de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps (cycle 12). Lorsqu'elles sont comparées aux données de l'ESG, les données du recensement portent sur l'univers de l'Enquête sur la population active.

### 4.1 Travaux ménagers non rémunérés

Le tableau 3 affiche les données sur les travaux ménagers non rémunérés des recensements de 1996 et de 2001 pour le Canada, les provinces et les territoires. D'un recensement à l'autre, à l'échelon du Canada, on note une légère tendance à la baisse quant au nombre de personnes qui n'effectuent aucune heure de travaux ménagers non rémunérés ou en effectuent 30 heures et plus, et une légère tendance à la hausse entre ces deux limites.

L'examen de la répartition par province révèle des tendances semblables de 1996 à 2001. À l'échelon du Canada, la proportion d'individus âgés de 15 ans et plus n'effectuant aucune heure de travaux ménagers non rémunérés et celle des individus en effectuant 30 heures et plus ont légèrement diminué, alors que la proportion d'individus effectuant moins de 30 heures de ces travaux a légèrement augmenté. On notait ces tendances presque partout au Canada. Pour ces deux recensements, Terre-Neuve-et-Labrador et le Nunavut affichaient les plus fortes proportions d'individus n'effectuant aucune heure de travaux ménagers non rémunérés.

Tant en 1996 qu'en 2001, la Saskatchewan était la province affichant la plus faible proportion de répondants n'ayant effectué aucune heure de travaux ménagers non rémunérés durant la semaine de référence. Finalement, le Québec affichait la plus faible proportion d'individus effectuant 60 heures et plus de travaux ménagers non rémunérés en 1996 et en 2001.

Les tableaux 4a à 4d présentent la répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures de travaux ménagers non rémunérés et respectivement selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial légal et l'activité. Parmi les changements observés de 1996 à 2001, on note que, contrairement aux hommes, les femmes étaient moins nombreuses à effectuer de longues heures de travaux ménagers non rémunérés en 2001. De plus, la proportion d'hommes n'ayant effectué aucune heure de travaux ménagers non rémunérés a diminué de façon plus marquée que celle des femmes.

La baisse légère de la proportion d'hommes n'effectuant aucune heure de travaux ménagers non rémunérés a été observée parmi tous les groupes d'âge et tous les états matrimoniaux légaux, quelle que soit l'activité. Seules les personnes en chômage ont affiché une proportion très semblable en 1996 et en 2001.

Le tableau 5 nous permet de comparer les données du recensement de 2001 à celles de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998. La question portant sur les travaux ménagers non rémunérés dans les deux enquêtes était identique. Les deux sources de données présentent des chiffres semblables mis à part la catégorie « 60 heures et plus » pour laquelle le recensement affiche un nombre de réponses plus de deux fois supérieur à celui de l'ESG, principalement attribuable aux femmes. Les répondants qui avaient refusé de répondre à cette question de l'ESG ou qui ont indiqué ne pas savoir le nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés ont été exclus des calculs de pourcentage dans l'ESG. De telles réponses au recensement ont été imputées. Il est donc possible que la différence soit en partie attribuable à l'imputation ou aux différences dans le traitement de la non-réponse.

**Tableau 3. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces et territoires, recensements de 1996 et de 2001**

	Aucune		Moins de 5 heures		De 5 à 14 heures		De 15 à 29 heures		De 30 à 59 heures		60 heures et plus	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	pourcentage											
CANADA	11,5	10,4	22,7	23,5	30,3	31,5	19,2	19,7	11,4	10,6	4,8	4,3
Terre-Neuve-et-Labrador	15,0	13,0	15,9	16,6	25,3	26,6	19,1	20,5	15,3	14,5	9,5	8,8
Île-du-Prince-Édouard	12,8	10,2	20,0	20,2	28,1	30,5	20,2	22,2	13,5	12,6	5,4	4,5
Nouvelle-Écosse	12,9	11,2	19,4	20,2	28,1	30,0	19,8	20,7	13,4	12,4	6,3	5,6
Nouveau-Brunswick	13,3	11,3	19,7	19,9	27,9	29,9	20,1	21,5	13,1	12,3	5,9	5,1
Québec	12,1	10,9	24,8	26,0	30,2	31,9	18,6	18,8	10,5	9,4	3,7	3,0
Ontario	11,4	10,3	22,7	23,3	30,9	32,0	19,4	20,0	11,1	10,4	4,5	4,1
Manitoba	10,8	9,4	20,4	21,5	30,2	31,1	20,1	20,6	12,5	11,7	6,0	5,7
Saskatchewan	9,8	8,9	19,5	19,8	29,1	29,9	20,0	21,0	14,2	13,5	7,4	7,0
Alberta	10,4	9,4	22,9	23,7	31,0	31,8	18,9	19,3	11,5	10,7	5,3	5,1
Colombie-Britannique	11,1	10,1	22,6	23,6	30,7	31,4	19,3	19,7	11,5	10,8	4,9	4,4
Yukon	10,8	9,7	18,2	18,9	30,9	32,4	22,2	22,8	11,4	11,2	6,4	5,0
Territoires du Nord-Ouest	10,2	10,3	20,0	20,6	32,2	32,4	20,2	21,0	10,4	9,5	7,0	6,1
Nunavut	14,2	12,7	17,5	21,5	26,2	28,9	19,3	16,8	12,2	9,9	10,6	10,2

**Tableau 4a. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, et selon le sexe, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Sexe	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	pourcentage					
Aucune	11,5	10,4	15,6	13,3	7,7	7,5
Moins de 5 heures	22,7	23,5	30,1	30,0	15,7	17,4
De 5 à 14 heures	30,3	31,5	32,7	33,5	28,1	29,7
De 15 à 29 heures	19,2	19,7	14,3	15,4	23,9	23,9
De 30 à 59 heures	11,4	10,6	5,6	5,9	16,9	14,9
60 heures et plus	4,8	4,3	1,8	1,9	7,6	6,5

**Tableau 4b. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, et selon l'âge, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Groupes d'âge	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	pourcentage							
Aucune	19,2	18,9	7,5	6,7	9,6	7,7	17,9	15,4
Moins de 5 heures	44,8	47,4	20,3	21,2	17,0	17,4	14,5	15,3
De 5 à 14 heures	24,8	24,0	33,4	35,2	31,6	33,8	25,7	26,3
De 15 à 29 heures	7,2	6,5	21,2	21,5	22,6	23,7	21,1	21,8
De 30 à 59 heures	2,6	2,1	11,5	10,2	14,2	12,8	16,3	16,3
60 heures et plus	1,4	1,1	6,1	5,2	5,0	4,6	4,6	4,8



**Tableau 4c. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, et selon l'état matrimonial légal, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

État matrimonial légal	Légalement mariés		Séparés ou divorcés		Veufs		Jamais légalement mariés	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
pourcentage								
Aucune	7,8	6,6	10,3	8,9	18,5	17,1	16,7	15,3
Moins de 5 heures	15,4	15,3	18,9	20,1	15,0	16,8	37,4	38,1
De 5 à 14 heures	30,7	32,3	34,1	35,6	27,1	28,1	29,3	29,7
De 15 à 29 heures	23,8	25,0	21,5	21,8	21,3	20,9	10,7	11,1
De 30 à 59 heures	15,8	14,8	10,7	9,8	13,8	13,0	4,1	4,0
60 heures et plus	6,6	6,0	4,5	3,9	4,2	4,2	1,8	1,8

**Tableau 4d. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, et selon l'activité, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Activité	Occupés		Chômeurs		Inactifs	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
pourcentage						
Aucune	8,8	7,8	10,8	10,4	16,3	15,0
Moins de 5 heures	24,9	25,4	22,2	24,6	19,3	20,0
De 5 à 14 heures	35,2	36,2	27,4	27,8	22,7	23,7
De 15 à 29 heures	19,8	20,2	18,7	18,4	18,3	19,1
De 30 à 59 heures	8,4	7,7	13,6	12,3	16,1	15,5
60 heures et plus	2,9	2,7	7,2	6,7	7,3	6,8

**Tableau 5. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, et selon le sexe, Canada, Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et recensement de 2001 (Univers de l'Enquête sur la population active)**

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	ESG de 1998*	Recensement de 2001	ESG de 1998*	Recensement de 2001	ESG de 1998*	Recensement de 2001
	pourcentage					
Aucune	8,7	10,3	11,0	13,3	6,4	7,5
Moins de 5 heures	25,9	23,6	33,6	30,1	18,2	17,5
De 5 à 14 heures	35,9	31,6	36,6	33,5	35,1	29,8
De 15 à 29 heures	19,6	19,7	14,0	15,3	25,2	23,9
De 30 à 59 heures	8,7	10,5	4,5	5,9	13,0	14,9
60 heures et plus	1,2	4,2	0,2	1,9	2,2	6,4

\* Les répondants ayant refusé de répondre sont exclus des calculs de pourcentage.

## 4.2 Soins non rémunérés des enfants

Le tableau 6 nous permet de comparer, selon les provinces et les territoires, les données sur les soins non rémunérés des enfants provenant des recensements de 1996 et de 2001. À l'échelon du Canada, des provinces et des territoires, on observe peu de changements entre 1996 et 2001. Les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut affichent des profils différents des autres provinces quant à la répartition de leur population parmi les catégories d'heures consacrées aux soins non rémunérés des enfants. Tant en 1996 qu'en 2001, ces territoires affichent la plus faible proportion d'individus ne consacrant aucune heure aux soins non rémunérés des enfants et en contrepartie, des proportions plus importantes parmi les autres catégories d'heures de soins non rémunérés des enfants. La proportion d'individus consacrant 60 heures et plus aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, est la plus élevée au Nunavut, suivi des Territoires du Nord-Ouest et finalement du Yukon. Par ailleurs, c'est au Québec que la proportion d'individus consacrant 60 heures et plus aux soins non rémunérés des enfants est la plus faible.

**Tableau 6. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces et territoires, recensements de 1996 et de 2001**

	Aucune		Moins de 5 heures		De 5 à 14 heures		De 15 à 29 heures		De 30 à 59 heures		60 heures et plus	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	pourcentage											
CANADA	61,6	61,9	9,7	9,8	10,2	9,9	6,8	6,8	5,2	5,2	6,5	6,4
Terre-Neuve-et-Labrador	60,8	62,6	7,9	7,6	9,6	8,7	6,8	6,4	5,5	5,3	9,4	9,3
Île-du-Prince-Édouard	60,3	61,0	9,9	9,0	10,3	9,3	6,7	7,0	5,4	5,9	7,4	7,8
Nouvelle-Écosse	62,5	63,3	8,5	8,4	9,4	8,9	6,4	6,4	5,3	5,2	7,9	7,9
Nouveau-Brunswick	61,6	62,4	9,5	9,1	9,7	9,3	6,6	6,7	5,1	5,3	7,4	7,2
Québec	61,2	62,1	11,5	11,2	11,2	10,6	7,1	7,1	4,8	4,8	4,3	4,2
Ontario	62,1	61,9	9,4	9,6	10,0	10,0	6,7	6,9	5,3	5,3	6,5	6,3
Manitoba	60,3	59,9	9,4	9,7	9,9	9,6	6,7	6,7	5,6	5,6	8,2	8,5
Saskatchewan	59,0	60,0	9,8	9,8	10,3	9,5	6,7	6,6	5,6	5,3	8,7	8,9
Alberta	59,2	60,4	9,3	9,3	10,4	9,8	7,1	6,9	5,7	5,5	8,2	8,2
Colombie-Britannique	63,7	63,7	8,6	8,9	9,3	9,1	6,3	6,4	5,0	5,0	7,2	7,0
Yukon	58,2	60,0	8,0	7,4	9,6	9,4	6,6	6,3	6,1	7,0	11,6	9,9
Territoires du Nord-Ouest	49,2	51,8	9,0	7,9	10,2	9,7	8,2	8,1	8,0	7,8	15,4	14,7
Nunavut	33,0	32,0	9,3	10,4	11,4	11,6	11,0	10,2	12,4	11,8	23,0	24,0

Pour approfondir l'analyse des données sur les soins non rémunérés des enfants, on prend en considération la présence et l'âge des enfants dans le ménage. Comme le démontrent les résultats de l'analyse des données du recensement, il y a un rapport direct entre la présence d'enfants dans le ménage et le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, déclarés par les répondants. En conséquence, les données présentées dans les tableaux 7a à 7d et 8 sont limitées aux personnes dans les ménages comprenant au moins un membre âgé de moins de 15 ans.

Les tableaux 7a à 7d présentent les répartitions pour les recensements de 1996 et de 2001 selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial légal et l'activité. Comme c'est le cas pour la répartition des données sur les travaux ménagers non rémunérés, lorsque les données sur les soins non rémunérés des enfants sont recoupées selon l'âge et le sexe, les répartitions pour ces deux sources de données sont aussi très semblables.

**Tableau 7a. Répartition en pourcentage de la population dans les ménages comptant au moins un membre âgé de moins de 15 ans selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, et selon le sexe, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Sexe	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
pourcentage						
Aucune	18,5	18,1	22,9	21,9	14,7	14,8
Moins de 5 heures	12,8	12,0	18,0	16,5	8,2	8,1
De 5 à 14 heures	20,7	19,8	25,8	24,5	16,2	15,6
De 15 à 29 heures	16,6	17,1	16,8	17,5	16,5	16,8
De 30 à 59 heures	13,6	14,1	9,3	10,5	17,4	17,3
60 heures et plus	17,8	18,7	7,3	9,0	27,1	27,4

**Tableau 7b. Répartition en pourcentage de la population dans les ménages comptant au moins un membre âgé de moins de 15 ans selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, et selon l'âge, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Groupes d'âge	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
pourcentage								
Aucune	53,4	53,8	8,9	8,4	20,2	17,1	47,8	44,1
Moins de 5 heures	18,3	19,0	10,0	8,7	19,9	17,5	17,1	18,1
De 5 à 14 heures	9,5	9,5	22,3	20,8	27,5	27,2	16,0	16,8
De 15 à 29 heures	4,7	4,7	20,0	20,6	15,1	17,2	9,1	9,8
De 30 à 59 heures	4,1	3,9	17,0	17,9	8,9	10,4	5,8	6,3
60 heures et plus	10,1	9,2	21,9	23,6	8,5	10,5	4,3	4,9

**Tableau 7c. Répartition en pourcentage de la population dans les ménages comptant au moins un membre âgé de moins de 15 ans selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, et selon l'état matrimonial légal, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

État matrimonial légal*	Légalement mariés		Séparés ou divorcés		Veufs		Jamais légalement mariés	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
pourcentage								
Aucune	10,0	9,5	12,9	13,0	35,5	33,8	40,9	37,3
Moins de 5 heures	12,0	11,1	9,5	8,8	14,8	15,0	15,7	14,9
De 5 à 14 heures	23,9	22,9	19,5	19,0	17,5	17,4	13,1	13,5
De 15 à 29 heures	19,4	20,0	17,7	18,6	11,8	12,4	9,4	10,7
De 30 à 59 heures	15,5	16,2	16,1	16,4	9,7	9,9	8,0	9,3
60 heures et plus	19,1	20,3	24,3	24,3	10,8	11,4	12,9	14,2

\* La catégorie « état matrimonial légal non déclaré » n'est pas présentée.

**Tableau 7d. Répartition en pourcentage de la population dans les ménages comptant au moins un membre âgé de moins de 15 ans selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, et selon l'activité, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Activité	Occupés		Chômeurs		Inactifs	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
pourcentage						
Aucune	30,9	30,8	18,7	19,4	14,0	14,0
Moins de 5 heures	11,1	11,3	10,6	10,2	13,6	12,4
De 5 à 14 heures	12,2	11,8	15,9	14,8	24,3	22,8
De 15 à 29 heures	10,1	10,0	13,9	13,7	19,3	19,7
De 30 à 59 heures	11,2	11,0	14,0	13,5	14,4	15,2
60 heures et plus	24,5	25,1	26,9	28,3	14,4	15,9

Lorsqu'on les compare à celles de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998, les heures consacrées aux soins non rémunérés des enfants présentées au tableau 8 ci-dessous semblent sous-estimées par le recensement de 2001 : 18,1 % des répondants du recensement ont indiqué « Aucune » comparativement à 5,5 % des répondants de l'enquête. Au recensement de 2001, plus de personnes ont déclaré avoir consacré très peu d'heures aux soins non rémunérés des enfants comparativement à l'enquête, et une

proportion relativement élevée de répondants à l'ESG ont déclaré y avoir consacré 30 heures et plus. Il y a des différences selon le sexe, car la proportion d'hommes ayant déclaré « 60 heures et plus » est plus élevée pour le recensement (8,7 %) que pour l'ESG de 1998 (5,6 %). D'autre part, la proportion de femmes ayant déclaré « 60 heures et plus » demeure plus faible pour le recensement (27,1 %) que pour l'enquête (36,7 %).

**Tableau 8. Répartition en pourcentage de la population dans les ménages comptant au moins un membre âgé de moins de 15 ans selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, et selon le sexe, Canada, Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et recensement de 2001 (univers de l'Enquête sur la population active)**

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Recensement de 2001	ESG de 1998	Recensement de 2001	ESG de 1998	Recensement de 2001	ESG de 1998
	pourcentage					
Aucune	18,1	5,5	21,9	7,8	14,8	3,4
Moins de 5 heures	12,1	2,5	16,7	4,5	8,1	0,8
De 5 à 14 heures	19,9	12,3	24,7	21,6	15,7	4,0
De 15 à 29 heures	17,2	17,0	17,6	24,6	16,9	10,3
De 30 à 59 heures	14,1	30,2	10,5	26,0	17,4	33,9
60 heures et plus	18,5	22,1	8,7	5,6	27,1	36,7
Autres	..	10,4	..	9,8	..	10,9

.. Indisponible

La différence entre le recensement et l'ESG pourrait être expliquée par l'autodéclaration et la déclaration par personne interposée. La formule du recensement est remplie par le répondant sans l'aide d'un intervieweur. Souvent, un répondant remplit le questionnaire pour d'autres membres du ménage, possiblement sans avoir pleine connaissance du nombre d'heures consacrées aux activités non rémunérées par les autres membres du ménage. Des études antérieures ont indiqué, par exemple, que les personnes mariées ont tendance à sous-estimer le temps consacré par leurs conjoints.

On doit également noter que les répondants n'ont peut-être pas compris que le temps consacré à des activités non rémunérées telles que les travaux ménagers et les soins des enfants, qui peuvent avoir lieu souvent simultanément, devraient avoir été déclarées à la sous-question sur les travaux ménagers non rémunérés et à la sous-question des soins non rémunérés des enfants. En conséquence, les répondants au recensement ont peut-être déclaré leurs heures uniquement pour une activité.

### 4.3 Soins ou aide non rémunérés offerts aux personnes âgées

Le tableau 9 montre la répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, à l'échelon du Canada, des provinces et des territoires. Rappelons qu'en 2001, on a ajouté deux catégories d'heures (« de 10 à 19 heures » et « 20 heures et plus »). Ces catégories ne peuvent être

comparées à celle du recensement de 1996 (« 10 heures et plus »). On a donc combiné les deux nouvelles catégories de 2001 de façon à ce qu'elles correspondent à celle de 1996.

À l'échelon du Canada, des provinces et des territoires, on note une petite hausse généralisée dans la proportion de la population prodiguant des soins ou de l'aide non rémunérés à ses personnes âgées. Au Nunavut, cette hausse est plus prononcée. Le Nunavut affiche par ailleurs une répartition différente des autres provinces et territoires puisqu'une proportion beaucoup plus haute de sa population de 15 ans et plus prodigue des soins ou de l'aide à ses personnes âgées. C'est par ailleurs au Yukon qu'on observe la plus faible proportion d'individus prodiguant des soins ou de l'aide non rémunérés aux personnes âgées. De façon générale, il y a peu de variation par province entre 1996 et 2001.

**Tableau 9. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces et territoires, recensements de 1996 et de 2001**

	Aucune		Moins de 5 heures		De 5 à 9 heures		10 heures et plus		De 10 à 19 heures		20 heures et plus	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996*	2001	1996*	2001
	pourcentage											
CANADA	83,5	81,8	10,8	11,6	3,3	3,9	2,4	2,7	..	1,4	..	1,4
Terre-Neuve-et-Labrador	84,0	81,6	8,8	9,8	3,6	4,4	3,6	4,2	..	1,9	..	2,3
Île-du-Prince-Édouard	80,7	79,4	12,5	13,2	3,9	4,5	2,9	2,9	..	1,5	..	1,4
Nouvelle-Écosse	82,8	81,5	10,2	10,7	3,7	4,2	3,3	3,5	..	1,6	..	1,8
Nouveau-Brunswick	81,6	80,7	11,7	11,9	3,7	4,3	3,0	3,1	..	1,5	..	1,6
Québec	83,8	82,3	11,5	12,2	2,8	3,4	1,9	2,2	..	1,1	..	1,0
Ontario	83,8	81,9	10,4	11,4	3,3	4,0	2,4	2,7	..	1,4	..	1,4
Manitoba	80,5	79,3	12,5	12,9	4,0	4,5	3,0	3,4	..	1,7	..	1,7
Saskatchewan	79,5	78,1	13,3	13,8	4,3	4,7	3,0	3,4	..	1,7	..	1,8
Alberta	83,7	82,9	10,6	10,8	3,3	3,7	2,5	2,7	..	1,3	..	1,4
Colombie-Britannique	84,9	82,1	9,7	11,0	3,1	3,9	2,4	2,9	..	1,5	..	1,4
Yukon	87,9	86,4	6,9	8,2	2,8	2,8	2,5	2,5	..	1,1	..	1,4
Territoires du Nord-Ouest	83,7	83,0	8,4	8,3	2,9	3,9	4,9	4,8	..	1,8	..	3,0
Nunavut	69,6	63,6	14,4	17,9	6,8	7,9	9,2	10,5	..	4,0	..	6,4

.. indisponible

\* En 1996, les catégories « de 10 à 19 heures » et « 20 heures et plus » n'existaient pas.



Les tableaux 10a à 10d nous permettent de comparer les résultats des deux derniers recensements selon quatre variables. Pour chacune de ces variables, on peut observer une petite tendance à la hausse quant à la proportion de personnes de 15 ans et plus prodiguant des soins ou de l'aide aux personnes âgées; par exemple, pour le Canada dans son ensemble, la proportion passe de 16,4 % à 18,2 %. En 2001, une catégorie d'heures avait été ajoutée dans le but de cerner une augmentation possible du nombre d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide non rémunérés aux personnes âgées. Cependant, la catégorie « 10 heures et plus » a démontré un très faible accroissement puisqu'une très faible partie de la population âgée de 15 ans et plus prodigue 20 heures et plus de soins ou d'aide non rémunérés à ses personnes âgées.

**Tableau 10a. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, et selon le sexe, Canada, recensements de 1996 et de 2001 (univers du recensement)**

Sexe	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1996*	2001	1996*	2001	1996*	2001
	pourcentage					
Aucune	83,6	81,8	86,5	84,7	80,9	79,1
Moins de 5 heures	10,8	11,6	9,6	10,4	12,0	12,7
De 5 à 14 heures	3,2	3,9	2,4	2,9	4,1	4,8
De 15 à 29 heures	2,3	2,7	1,6	1,9	3,1	3,5
De 30 à 59 heures	..	1,4	..	0,9	..	1,8
60 heures et plus	..	1,4	..	0,9	..	1,8

.. indisponible

\* En 1996, les catégories « de 10 à 19 heures » et « 20 heures et plus » n'existaient pas.

**Tableau 10b. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, et selon l'âge, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Groupes d'âge	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	1996*	2001	1996*	2001	1996*	2001	1996*	2001
	pourcentage							
Aucune	90,1	89,0	83,8	82,5	78,8	76,2	84,7	83,5
Moins de 5 heures	8,0	8,7	11,2	11,6	13,3	14,5	8,3	8,8
De 5 à 9 heures	1,2	1,5	3,1	3,6	4,6	5,5	3,5	4,0
10 heures et plus	0,7	0,9	1,9	2,3	3,4	3,8	3,5	3,7
De 10 à 19 heures	..	0,4	..	1,1	..	1,9	..	2,2
20 heures et plus	..	0,4	..	1,2	..	2,0	..	1,6

.. indisponible

\* En 1996, les catégories « de 10 à 19 heures » et « 20 heures et plus » n'existaient pas.

**Tableau 10c. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, et selon l'état matrimonial légal, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

État matrimonial légal*	Légalement mariés		Séparés ou divorcés		Veufs		Jamais légalement mariés	
	1996**	2001	1996**	2001	1996**	2001	1996**	2001
	pourcentage							
Aucune	80,4	78,1	83,5	81,4	86,5	85,3	88,3	86,9
Moins de 5 heures	12,8	13,8	10,2	11,2	8,0	8,4	8,3	9,0
De 5 à 9 heures	4,0	4,8	3,6	4,3	3,3	3,8	1,9	2,3
10 heures et plus	2,8	3,3	2,6	3,1	2,2	2,5	1,5	1,8
De 10 à 19 heures	..	1,6	..	1,5	..	1,2	..	0,9
20 heures et plus	..	1,7	..	1,6	..	1,3	..	0,8

.. indisponible

\* La catégorie « état matrimonial légal non déclaré » n'est pas présentée.

\*\* En 1996, les catégories « de 10 à 19 heures » et « 20 heures et plus » n'existaient pas.

**Tableau 10d. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, et selon l'activité, Canada, recensements de 1996 et de 2001**

Activité*	Occupés		Chômeurs		Inactifs	
	1996**	2001	1996**	2001	1996**	2001
	pourcentage					
Aucune	84,4	81,4	83,7	82,0	83,2	81,4
Moins de 5 heures	9,0	12,7	10,0	10,6	11,9	12,7
De 5 à 9 heures	3,4	3,7	3,5	4,1	3,1	3,7
10 heures et plus	3,2	2,1	2,8	3,3	1,8	2,1
De 10 à 19 heures	..	0,9	..	1,7	..	0,9
20 heures et plus	..	1,2	..	1,7	..	1,2

.. indisponible

\* La catégorie « activité non déclarée » n'est pas présentée.

\*\* En 1996, les catégories « de 10 à 19 heures » et « 20 heures et plus » n'existaient pas.

Le tableau 11 nous permet de comparer les données sur les soins ou l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées provenant du recensement de 2001 et de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998. Tout comme c'était le cas pour le recensement de 1996, le nombre d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide non rémunérés aux personnes âgées est faible en 2001 en comparaison de celui de l'ESG. Par exemple, 81,9 % des répondants du recensement ont indiqué « Aucune » contre seulement 71,9 % pour l'ESG. La différence était plus élevée pour les hommes (84,8 % contre 73,1 %). Si on compare les hommes et les femmes, on note que seulement les catégories « Moins de 5 heures » et « De 5 à 9 heures » étaient plus élevées pour le recensement et ce, pour les femmes seulement.

**Tableau 11. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, et selon le sexe, Canada, Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et recensement de 2001 (univers de l'Enquête sur la population active)**

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	ESG de 1998*	Recensement de 2001	ESG de 1998*	Recensement de 2001	ESG de 1998*	Recensement de 2001
	pourcentage					
Aucune	71,9	81,9	73,1	84,8	70,8	79,1
Moins de 5 heures	11,9	11,6	12,8	10,4	11,0	12,7
De 5 à 9 heures	3,8	3,9	3,3	2,9	4,3	4,7
De 10 à 19 heures	2,6	1,4	1,9	0,9	3,3	1,7
20 heures et plus	2,1	1,3	1,6	0,9	2,7	1,7
Autres	7,6	..	7,3	..	7,9	..

.. Indisponible

\* Les répondants ayant refusé de répondre de même que ceux qui ne savaient pas le nombre d'heures consacrées aux soins ou à l'aide aux personnes âgées sont exclus des calculs de pourcentage.

Le tableau 12 présente les mêmes données par groupes d'âge dans le but d'examiner plus avant la possibilité de sous-estimation, par le recensement de 2001, des heures consacrées aux soins ou à l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées. La différence la plus importante entre les données du recensement et celles de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 se trouve dans le groupe des personnes de 65 ans et plus. Au recensement, 83,5 % d'entre elles ont indiqué « Aucune » heure consacrée aux soins ou à l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées comparativement à 66,4 % à l'ESG. Par ailleurs, notons que ce groupe d'âge est le plus susceptible d'avoir des rapports avec les personnes âgées.

**Tableau 12. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, et selon les groupes d'âge, Canada, Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et recensement de 2001 (univers de l'Enquête sur la population active)**

	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans		65 ans et plus	
	ESG de 1998	Recensement de 2001	ESG de 1998	Recensement de 2001	ESG de 1998	Recensement de 2001	ESG de 1998	Recensement de 2001
	pourcentage							
Aucune	80,2	89,2	74,9	82,6	65,6	76,2	66,4	83,5
Moins de 5 heures	12,3	8,6	11,4	11,6	13,9	14,5	8,9	8,8
De 5 à 9 heures	2,2	1,4	3,2	3,6	6,0	5,5	3,5	4,0
De 10 à 19 heures	1,3	0,4	2,1	1,2	3,5	1,9	4,0	1,6
20 heures et plus	0,5	0,3	1,6	1,0	3,3	1,8	3,5	2,1
Autres	3,4	..	6,8	..	7,9	..	13,8	..

.. Indisponible

Le taux de non-réponse affiché par l'ESG est le plus élevé parmi les 65 ans et plus (4,8 %). Si ces réponses avaient été imputées, elles auraient probablement été codées dans la catégorie d'heures « Aucune ». Même en ajoutant ces 4,8 % aux 66,4 % codés dans la catégorie « Aucune », il reste un écart important entre le taux de non réponse de l'ESG et celui du recensement de 2001. Le taux de non réponse du recensement pour ce groupe d'âge était de 3,5 % — toujours le plus élevé de tous les groupes d'âge (tableau non fourni).

Le questionnaire de l'ESG est beaucoup plus détaillé que celui du recensement pour cette question. Il est donc possible que les répondants du recensement aient de la difficulté à comprendre le genre d'activité visé par celui-ci, alors que l'ESG comporte un questionnaire détaillé facilitant la compréhension des concepts par les répondants.

## 5. Conclusion

L'analyse des variables sur le travail non rémunéré révèle que les résultats du Recensement de 2001 sont comparables à ceux du Recensement de 1996. La comparaison des résultats de 2001 avec ceux de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 indique certains écarts, notamment pour les variables sur les soins non rémunérés des enfants et les soins ou l'aide non rémunérés offerts aux personnes âgées. Ces écarts pourraient être expliqués par les questions plus détaillées de l'ESG, qui donnent lieu à des réponses plus précises. De plus, le fait qu'un seul membre du ménage puisse répondre au questionnaire du recensement pour tous les autres membres du ménage peut également influencer les résultats.

## Annexe A. Glossaire

Les définitions des termes, variables et concepts du recensement sont présentées ici telles qu'elles figurent dans le Dictionnaire du recensement de 2001 (n° 92-378-XIF au catalogue). L'utilisateur doit se reporter au *Dictionnaire du recensement de 2001* pour obtenir les définitions complètes et des observations additionnelles se rapportant aux concepts, comme des renseignements sur les variables directes et dérivées, ainsi que leurs univers respectifs.

**Activité** : Activité sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 15 mai 2001). Les recensés sont classés dans les catégories « **Personnes occupées** », « **Chômeurs** » ou « **Inactifs** ». La **population active** comprend les **personnes occupées** et les **chômeurs**.

**État matrimonial légal** : Situation conjugale légale d'une personne. Voici les diverses catégories de réponse : jamais légalement marié (célibataire); légalement marié (et non séparé); séparé, mais toujours légalement marié; divorcé; veuf ou veuve.

**Heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire** : Nombre d'heures que la personne a consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans salaire, pour des membres du ménage du recensé, pour d'autres membres âgés de la famille ne faisant pas partie du ménage, pour des amis ou des voisins pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 15 mai 2001).

**Heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire** : Nombre d'heures que la personne a consacrées à donner des soins aux enfants, sans paye ou sans salaire. Sont incluses les heures consacrées à donner des soins aux enfants, sans paye ou sans salaire, pour des membres du ménage du recensé, pour d'autres membres de la famille ne faisant pas partie du ménage, pour des amis ou des voisins ou d'autres membres de la famille à l'extérieur du ménage pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 15 mai 2001).

**Heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire** : Nombre d'heures que la personne a consacrées aux travaux ménagers, à l'entretien de la maison ou du jardin, sans paye ou sans salaire, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 15 mai 2001). Sont incluses les heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, pour des membres du ménage du recensé, pour d'autres membres de la famille ne faisant pas partie du ménage, pour des amis ou des voisins.

## Annexe B. Tableaux

Tableau B1. Population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996

	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
<b>CANADA</b>	<b>22 628 925</b>	<b>2 612 074</b>	<b>5 138 767</b>	<b>6 867 642</b>	<b>4 348 355</b>	<b>2 582 907</b>	<b>1 079 180</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>437 344</b>	<b>65 405</b>	<b>69 640</b>	<b>110 820</b>	<b>83 347</b>	<b>66 711</b>	<b>41 420</b>
St. John's	137 830	19 070	27 295	39 790	26 605	16 600	8 470
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>103 752</b>	<b>13 232</b>	<b>20 744</b>	<b>29 187</b>	<b>20 970</b>	<b>14 001</b>	<b>5 618</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>719 973</b>	<b>93 019</b>	<b>139 727</b>	<b>202 127</b>	<b>142 875</b>	<b>96 521</b>	<b>45 704</b>
Halifax	263 575	31 815	58 730	79 995	51 325	28 965	12 740
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>585 023</b>	<b>77 681</b>	<b>115 385</b>	<b>163 007</b>	<b>117 522</b>	<b>76 926</b>	<b>34 501</b>
Saint John	98 560	13 040	20 100	28 825	19 520	11 845	5 230
<b>Québec</b>	<b>5 673 466</b>	<b>687 362</b>	<b>1 406 114</b>	<b>1 715 965</b>	<b>1 056 468</b>	<b>598 164</b>	<b>209 394</b>
Chicoutimi-Jonquière	127 490	14 760	30 305	36 985	24 800	15 015	5 615
Québec	546 080	65 100	148 705	170 190	96 935	49 195	15 965
Sherbrooke	116 840	12 430	32 235	37 000	21 575	10 760	2 845
Trois-Rivières	112 770	12 540	28 295	34 035	22 085	12 340	3 470
Montréal	2 662 050	332 435	699 560	834 025	468 100	241 725	86 205
<b>Ontario</b>	<b>8 429 214</b>	<b>961 726</b>	<b>1 915 395</b>	<b>2 604 924</b>	<b>1 634 186</b>	<b>935 762</b>	<b>377 221</b>
Ottawa-Hull	793 035	73 955	189 605	264 150	159 525	77 890	27 915
Oshawa	202 950	20 385	43 935	63 640	41 785	22 955	10 245
Toronto	3 374 725	436 660	842 410	1 054 610	594 735	316 000	130 305
Hamilton	493 070	53 745	111 485	153 665	97 030	54 890	22 245
St. Catharines-Niagara	295 970	34 300	60 585	86 585	62 080	37 425	14 995
Kitchener	296 285	31 790	69 950	95 910	56 225	30 530	11 875
London	311 915	31 635	73 695	100 985	60 935	32 915	11 745



	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
Windsor	219 860	25 835	50 045	67 165	40 905	25 030	10 885
Sudbury	127 630	13 630	26 660	38 385	26 720	15 585	6 645
Thunder Bay	99 805	10 780	21 440	30 500	20 875	11 680	4 530
<b>Manitoba</b>	<b>855 882</b>	<b>92 537</b>	<b>174 400</b>	<b>258 346</b>	<b>171 768</b>	<b>107 197</b>	<b>51 634</b>
Winnipeg	525 125	55 320	117 065	168 380	104 290	56 720	23 355
<b>Saskatchewan</b>	<b>748 133</b>	<b>73 298</b>	<b>146 029</b>	<b>217 982</b>	<b>149 626</b>	<b>105 955</b>	<b>55 243</b>
Regina	148 700	12 820	32 315	47 995	30 870	17 880	6 825
Saskatoon	166 690	14 860	36 995	52 430	33 860	19 710	8 840
<b>Alberta</b>	<b>2 055 018</b>	<b>213 338</b>	<b>470 769</b>	<b>637 946</b>	<b>387 951</b>	<b>235 340</b>	<b>109 673</b>
Calgary	639 055	66 905	162 865	208 370	114 970	60 830	25 120
Edmonton	665 315	69 340	156 700	213 090	125 745	69 930	30 510
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>2 954 704</b>	<b>326 943</b>	<b>668 055</b>	<b>907 163</b>	<b>569 898</b>	<b>338 930</b>	<b>143 716</b>
Vancouver	1 476 980	177 580	377 080	463 215	261 610	141 460	56 035
Victoria	249 360	26 785	54 390	81 270	50 125	27 295	9 495
<b>Yukon</b>	<b>23 268</b>	<b>2 512</b>	<b>4 241</b>	<b>7 199</b>	<b>5 172</b>	<b>2 658</b>	<b>1 487</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>43 148</b>	<b>5 022</b>	<b>8 268</b>	<b>12 975</b>	<b>8 572</b>	<b>4 741</b>	<b>3 570</b>

**Tableau B2. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996**

	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
	pourcentage					
<b>CANADA</b>	<b>11,5</b>	<b>22,7</b>	<b>30,3</b>	<b>19,2</b>	<b>11,4</b>	<b>4,8</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>15,0</b>	<b>15,9</b>	<b>25,3</b>	<b>19,1</b>	<b>15,3</b>	<b>9,5</b>
St. John's	13,8	19,8	28,9	19,3	12,0	6,1
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>12,8</b>	<b>20,0</b>	<b>28,1</b>	<b>20,2</b>	<b>13,5</b>	<b>5,4</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>12,9</b>	<b>19,4</b>	<b>28,1</b>	<b>19,8</b>	<b>13,4</b>	<b>6,3</b>
Halifax	12,1	22,3	30,3	19,5	11,0	4,8
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>13,3</b>	<b>19,7</b>	<b>27,9</b>	<b>20,1</b>	<b>13,1</b>	<b>5,9</b>
Saint John	13,2	20,4	29,2	19,8	12,0	5,3
<b>Québec</b>	<b>12,1</b>	<b>24,8</b>	<b>30,2</b>	<b>18,6</b>	<b>10,5</b>	<b>3,7</b>
Chicoutimi-Jonquière	11,6	23,8	29,0	19,5	11,8	4,4
Québec	11,9	27,2	31,2	17,8	9,0	2,9
Sherbrooke	10,6	27,6	31,7	18,5	9,2	2,4
Trois-Rivières	11,1	25,1	30,2	19,6	10,9	3,1
Montréal	12,5	26,3	31,3	17,6	9,1	3,2
<b>Ontario</b>	<b>11,4</b>	<b>22,7</b>	<b>30,9</b>	<b>19,4</b>	<b>11,1</b>	<b>4,5</b>
Ottawa-Hull	9,3	23,9	33,3	20,1	9,8	3,5
Oshawa	10,0	21,6	31,4	20,6	11,3	5,0
Toronto	12,9	25,0	31,3	17,6	9,4	3,9
Hamilton	10,9	22,6	31,2	19,7	11,1	4,5
St. Catharines-Niagara	11,6	20,5	29,3	21,0	12,6	5,1
Kitchener	10,7	23,6	32,4	19,0	10,3	4,0

	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
	pourcentage					
London	10,1	23,6	32,4	19,5	10,6	3,8
Windsor	11,8	22,8	30,5	18,6	11,4	5,0
Sudbury	10,7	20,9	30,1	20,9	12,2	5,2
Thunder Bay	10,8	21,5	30,6	20,9	11,7	4,5
<b>Manitoba</b>	<b>10,8</b>	<b>20,4</b>	<b>30,2</b>	<b>20,1</b>	<b>12,5</b>	<b>6,0</b>
Winnipeg	10,5	22,3	32,1	19,9	10,8	4,4
<b>Saskatchewan</b>	<b>9,8</b>	<b>19,5</b>	<b>29,1</b>	<b>20,0</b>	<b>14,2</b>	<b>7,4</b>
Regina	8,6	21,7	32,3	20,8	12,0	4,6
Saskatoon	8,9	22,2	31,5	20,3	11,8	5,3
<b>Alberta</b>	<b>10,4</b>	<b>22,9</b>	<b>31,0</b>	<b>18,9</b>	<b>11,5</b>	<b>5,3</b>
Calgary	10,5	25,5	32,6	18,0	9,5	3,9
Edmonton	10,4	23,6	32,0	18,9	10,5	4,6
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>11,1</b>	<b>22,6</b>	<b>30,7</b>	<b>19,3</b>	<b>11,5</b>	<b>4,9</b>
Vancouver	12,0	25,5	31,4	17,7	9,6	3,8
Victoria	10,7	21,8	32,6	20,1	10,9	3,8
<b>Yukon</b>	<b>10,8</b>	<b>18,2</b>	<b>30,9</b>	<b>22,2</b>	<b>11,4</b>	<b>6,4</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>11,6</b>	<b>19,2</b>	<b>30,1</b>	<b>19,9</b>	<b>11,0</b>	<b>8,3</b>

**Tableau B3. Population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996**

	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
<b>CANADA</b>	<b>22 628 925</b>	<b>13 937 410</b>	<b>2 205 132</b>	<b>2 310 713</b>	<b>1 534 259</b>	<b>1 174 446</b>	<b>1 466 965</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>437 344</b>	<b>265 721</b>	<b>34 624</b>	<b>41 929</b>	<b>29 888</b>	<b>24 233</b>	<b>40 949</b>
St. John's	137 830	84 570	11 240	13 140	9 810	7 810	11 260
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>103 752</b>	<b>62 525</b>	<b>10 283</b>	<b>10 707</b>	<b>7 004</b>	<b>5 593</b>	<b>7 640</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>719 973</b>	<b>450 208</b>	<b>60 917</b>	<b>67 909</b>	<b>46 316</b>	<b>38 070</b>	<b>56 553</b>
Halifax	263 575	165 830	21 415	24 005	18 210	14 310	19 805
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>585 022</b>	<b>360 629</b>	<b>55 608</b>	<b>56 617</b>	<b>38 859</b>	<b>30 093</b>	<b>43 216</b>
Saint John	98 570	60 890	8 255	9 410	6 550	5 170	8 295
<b>Québec</b>	<b>5 673 467</b>	<b>3 472 144</b>	<b>650 910</b>	<b>634 553</b>	<b>401 094</b>	<b>271 790</b>	<b>242 976</b>
Chicoutimi-Jonquière	127 490	73 495	16 090	15 340	9 955	6 530	6 080
Québec	546 090	344 310	62 960	59 370	36 675	23 770	19 005
Sherbrooke	116 845	72 130	14 135	12 795	8 435	4 915	4 435
Trois-Rivières	112 765	69 340	13 260	12 475	8 475	4 930	4 285
Montréal	2 662 045	1 671 995	284 680	285 685	182 475	125 455	111 755
<b>Ontario</b>	<b>8 429 214</b>	<b>5 238 132</b>	<b>788 726</b>	<b>843 240</b>	<b>564 949</b>	<b>444 831</b>	<b>549 336</b>
Ottawa-Hull	793 030	481 970	78 175	85 050	58 650	44 775	44 410
Oshawa	202 955	116 055	18 700	21 310	15 325	12 725	18 840
Toronto	3 374 720	2 121 580	321 470	345 430	227 840	172 940	185 460
Hamilton	493 065	309 545	44 475	46 540	32 455	26 795	33 255
St. Catharines-Niagara	295 965	188 655	26 505	27 545	17 770	14 325	21 165
Kitchener	296 290	180 090	29 105	31 080	20 125	16 495	19 395
London	311 920	195 870	28 730	30 190	20 325	16 500	20 305
Windsor	219 870	137 535	20 795	20 360	13 915	11 370	15 895
Sudbury	127 625	78 425	12 240	12 355	8 845	6 835	8 925

	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
Thunder Bay	99 810	61 905	9 415	9 865	6 060	5 660	6 905
<b>Manitoba</b>	<b>855 882</b>	<b>516 081</b>	<b>80 281</b>	<b>85 058</b>	<b>56 999</b>	<b>47 678</b>	<b>69 785</b>
Winnipeg	525 125	325 325	49 025	51 740	34 055	28 400	36 580
<b>Saskatchewan</b>	<b>748 134</b>	<b>441 343</b>	<b>72 990</b>	<b>76 800</b>	<b>50 492</b>	<b>41 536</b>	<b>64 973</b>
Regina	148 705	87 640	14 980	15 295	10 660	8 625	11 505
Saskatoon	166 685	98 575	16 125	16 830	11 855	9 725	13 575
<b>Alberta</b>	<b>2 055 017</b>	<b>1 217 543</b>	<b>191 940</b>	<b>213 647</b>	<b>145 814</b>	<b>117 512</b>	<b>168 561</b>
Calgary	639 050	389 800	56 585	65 600	45 050	36 945	45 070
Edmonton	665 320	399 880	62 990	68 580	46 730	37 685	49 455
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>2 954 703</b>	<b>1 880 779</b>	<b>253 081</b>	<b>273 442</b>	<b>187 359</b>	<b>147 566</b>	<b>212 476</b>
Vancouver	1 476 990	959 505	129 185	137 085	93 090	71 100	87 025
Victoria	249 355	169 615	18 440	20 260	14 420	11 475	15 145
<b>Yukon</b>	<b>23 268</b>	<b>13 535</b>	<b>1 848</b>	<b>2 243</b>	<b>1 523</b>	<b>1 415</b>	<b>2 704</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>43 148</b>	<b>18 770</b>	<b>3 925</b>	<b>4 565</b>	<b>3 964</b>	<b>4 128</b>	<b>7 796</b>

**Tableau B4. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996**

	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
pourcentage						
<b>CANADA</b>	<b>61,6</b>	<b>9,7</b>	<b>10,2</b>	<b>6,8</b>	<b>5,2</b>	<b>6,5</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>60,8</b>	<b>7,9</b>	<b>9,6</b>	<b>6,8</b>	<b>5,5</b>	<b>9,4</b>
St. John's	61,4	8,2	9,5	7,1	5,7	8,2
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>60,3</b>	<b>9,9</b>	<b>10,3</b>	<b>6,8</b>	<b>5,4</b>	<b>7,4</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>62,5</b>	<b>8,5</b>	<b>9,4</b>	<b>6,4</b>	<b>5,3</b>	<b>7,9</b>
Halifax	62,9	8,1	9,1	6,9	5,4	7,5
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>61,6</b>	<b>9,5</b>	<b>9,7</b>	<b>6,6</b>	<b>5,1</b>	<b>7,4</b>
Saint John	61,8	8,4	9,5	6,6	5,2	8,4
<b>Québec</b>	<b>61,2</b>	<b>11,5</b>	<b>11,2</b>	<b>7,1</b>	<b>4,8</b>	<b>4,3</b>
Chicoutimi-Jonquière	57,6	12,6	12,0	7,8	5,1	4,8
Québec	63,1	11,5	10,9	6,7	4,4	3,5
Sherbrooke	61,7	3,8	4,2	7,2	11,0	12,1
Trois-Rivières	61,5	11,8	11,1	7,5	4,4	3,8
Montréal	62,8	10,7	10,7	6,9	4,7	4,2
<b>Ontario</b>	<b>62,1</b>	<b>9,4</b>	<b>10,0</b>	<b>6,7</b>	<b>5,3</b>	<b>6,5</b>
Ottawa-Hull	60,8	9,9	10,7	7,4	5,6	5,6
Oshawa	57,2	9,2	10,5	7,6	6,3	9,3
Toronto	62,9	9,5	10,2	6,8	5,1	5,5
Hamilton	62,8	9,0	9,4	6,6	5,4	6,7
St. Catharines-Niagara	63,7	9,0	9,3	6,0	4,8	7,2
Kitchener	60,8	9,8	10,5	6,8	5,6	6,5

	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
	pourcentage					
London	62,8	9,2	9,7	6,5	5,3	6,5
Windsor	62,6	9,5	9,3	6,3	5,2	7,2
Sudbury	61,4	9,6	9,7	6,9	5,4	7,0
Thunder Bay	62,0	9,4	9,9	6,1	5,7	6,9
<b>Manitoba</b>	<b>60,3</b>	<b>9,4</b>	<b>9,9</b>	<b>6,7</b>	<b>5,6</b>	<b>8,2</b>
Winnipeg	62,0	9,3	9,9	6,5	5,4	7,0
<b>Saskatchewan</b>	<b>59,0</b>	<b>9,8</b>	<b>10,3</b>	<b>6,7</b>	<b>5,6</b>	<b>8,7</b>
Regina	58,9	10,1	10,3	7,2	5,8	7,7
Saskatoon	59,1	9,7	10,1	7,1	5,8	8,1
<b>Alberta</b>	<b>59,2</b>	<b>9,3</b>	<b>10,4</b>	<b>7,1</b>	<b>5,7</b>	<b>8,2</b>
Calgary	61,0	8,9	10,3	7,0	5,8	7,1
Edmonton	60,1	9,5	10,3	7,0	5,7	7,4
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>63,7</b>	<b>8,6</b>	<b>9,3</b>	<b>6,3</b>	<b>5,0</b>	<b>7,2</b>
Vancouver	65,0	8,7	9,3	6,3	4,8	5,9
Victoria	68,0	7,4	8,1	5,8	4,6	6,1
<b>Yukon</b>	<b>58,2</b>	<b>7,9</b>	<b>9,6</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>11,6</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>43,5</b>	<b>9,1</b>	<b>10,6</b>	<b>9,2</b>	<b>9,6</b>	<b>18,1</b>

**Tableau B5. Population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996**

	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 9 heures	10 heures et plus
<b>CANADA</b>	<b>22 628 925</b>	<b>18 905 474</b>	<b>2 443 210</b>	<b>735 681</b>	<b>544 560</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>437 344</b>	<b>367 167</b>	<b>38 705</b>	<b>15 894</b>	<b>15 578</b>
St. John's	137 830	116 315	12 885	4 425	4 205
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>103 752</b>	<b>83 698</b>	<b>12 936</b>	<b>4 095</b>	<b>3 023</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>719 973</b>	<b>595 930</b>	<b>73 514</b>	<b>26 946</b>	<b>23 583</b>
Halifax	263 580	226 525	23 010	7 690	6 355
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>585 022</b>	<b>477 101</b>	<b>68 425</b>	<b>21 688</b>	<b>17 808</b>
Saint John	98 565	81 725	10 700	3 270	2 870
<b>Québec</b>	<b>5 673 466</b>	<b>4 752 241</b>	<b>653 733</b>	<b>159 612</b>	<b>107 880</b>
Chicoutimi-Jonquière	127 485	104 775	16 005	4 105	2 600
Québec	546 080	462 190	61 795	13 370	8 725
Sherbrooke	116 845	97 865	13 910	3 115	1 955
Trois-Rivières	112 770	91 915	15 445	3 310	2 100
Montréal	2 662 055	2 262 075	278 610	71 855	49 515
<b>Ontario</b>	<b>8 429 214</b>	<b>7 064 802</b>	<b>880 715</b>	<b>279 510</b>	<b>204 187</b>
Ottawa-Hull	793 025	664 215	86 885	24 810	17 115
Oshawa	202 955	171 540	20 830	6 160	4 425
Toronto	3 374 725	2 878 570	314 305	102 130	79 720
Hamilton	493 065	412 585	51 600	16 600	12 280
St. Catharines-Niagara	295 965	243 365	33 075	11 080	8 445
Kitchener	296 280	252 190	29 945	8 310	5 835
London	311 920	262 190	32 720	10 085	6 925
Windsor	219 865	184 145	23 035	7 240	5 445
Sudbury	127 630	105 630	14 210	4 495	3 295
Thunder Bay	99 810	81 065	12 045	4 065	2 635
<b>Manitoba</b>	<b>855 881</b>	<b>688 941</b>	<b>107 200</b>	<b>34 203</b>	<b>25 537</b>
Winnipeg	525 115	428 255	63 435	19 995	13 430
<b>Saskatchewan</b>	<b>748 133</b>	<b>594 515</b>	<b>99 361</b>	<b>31 838</b>	<b>22 419</b>
Regina	148 695	122 900	17 205	5 235	3 355
Saskatoon	166 690	136 835	20 080	5 860	3 915
<b>Alberta</b>	<b>2 055 018</b>	<b>1 719 357</b>	<b>216 907</b>	<b>68 357</b>	<b>50 397</b>
Calgary	639 050	548 315	60 020	17 920	12 795
Edmonton	665 310	555 075	71 950	21 840	16 445
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>2 954 704</b>	<b>2 507 293</b>	<b>285 557</b>	<b>91 053</b>	<b>70 801</b>
Vancouver	1 476 975	1 256 395	141 650	45 350	33 580
Victoria	249 360	208 480	26 245	8 500	6 135



	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 9 heures	10 heures et plus
<b>Yukon</b>	<b>23 269</b>	<b>20 443</b>	<b>1 606</b>	<b>642</b>	<b>578</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>43 148</b>	<b>33 985</b>	<b>4 552</b>	<b>1 843</b>	<b>2 768</b>

**Tableau B6. Répartition en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus selon les catégories d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996**

	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 9 heures	10 heures et plus
pourcentage				
<b>CANADA</b>	<b>83,5</b>	<b>10,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,4</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>84,0</b>	<b>8,9</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>
St. John's	84,4	9,3	3,2	3,1
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>80,7</b>	<b>12,5</b>	<b>3,9</b>	<b>2,9</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>82,8</b>	<b>10,2</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>
Halifax	85,9	8,7	2,9	2,4
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>81,6</b>	<b>11,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>
Saint John	82,9	10,9	3,3	2,9
<b>Québec</b>	<b>83,8</b>	<b>11,5</b>	<b>2,8</b>	<b>1,9</b>
Chicoutimi-Jonquière	82,2	12,6	3,2	2,0
Québec	84,6	11,3	2,4	1,6
Sherbrooke	83,8	11,9	2,7	1,7
Trois-Rivières	81,5	13,7	2,9	1,9
Montréal	85,0	10,5	2,7	1,9
<b>Ontario</b>	<b>83,8</b>	<b>10,4</b>	<b>3,3</b>	<b>2,4</b>
Ottawa-Hull	83,8	11,0	3,1	2,2
Oshawa	84,5	10,3	3,0	2,2
Toronto	85,3	9,3	3,0	2,4
Hamilton	83,7	10,5	3,4	2,5
St. Catharines-Niagara	82,2	11,2	3,7	2,9
Kitchener	85,1	10,1	2,8	2,0
London	84,1	10,5	3,2	2,2
Windsor	83,8	10,5	3,3	2,5
Sudbury	82,8	11,1	3,5	2,6

	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 9 heures	10 heures et plus
	pourcentage			
Thunder Bay	81,2	12,1	4,1	2,6
<b>Manitoba</b>	<b>80,5</b>	<b>12,5</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>
Winnipeg	81,6	12,1	3,8	2,6
<b>Saskatchewan</b>	<b>79,5</b>	<b>13,3</b>	<b>4,3</b>	<b>3,0</b>
Regina	82,7	11,6	3,5	2,3
Saskatoon	82,1	12,0	3,5	2,3
<b>Alberta</b>	<b>83,7</b>	<b>10,6</b>	<b>3,3</b>	<b>2,5</b>
Calgary	85,8	9,4	2,8	2,0
Edmonton	83,4	10,8	3,3	2,5
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>84,9</b>	<b>9,7</b>	<b>3,1</b>	<b>2,4</b>
Vancouver	85,1	9,6	3,1	2,3
Victoria	83,6	10,5	3,4	2,5
<b>Yukon</b>	<b>87,9</b>	<b>6,9</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>78,8</b>	<b>10,5</b>	<b>4,3</b>	<b>6,4</b>

## Annexe C. Produits et services du recensement de 2001

Le recensement constitue une source de données fiables pour décrire les caractéristiques des personnes et des logements au Canada. La gamme de produits et services élaborée à partir des données du recensement est conçue de façon que ces données soient utiles, compréhensibles et accessibles à tous les utilisateurs. D'autres sources, comme le *Catalogue du recensement de 2001*, le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) et, en particulier, le Catalogue en ligne, contiennent de l'information détaillée sur la gamme complète des produits et services du recensement de 2001.

Les produits et services comportent de nouvelles caractéristiques à l'occasion du recensement de 2001 :

### 1. Support

- On favorise Internet comme moyen pour diffuser les produits de données normalisés et les produits de référence.
- Davantage de données sont offertes gratuitement au grand public à partir d'Internet.

### 2. Contenu

- On diffuse les tableaux de données du recensement de 2001 selon des **thèmes**, c'est-à-dire des groupements de variables dont les sujets sont apparentés.
- Dans la mesure du possible, on a simplifié la langue et le vocabulaire dans les produits du recensement de 2001 diffusés dans Internet afin de rendre l'information accessible à un plus grand nombre de personnes.
- On a mis en place des moyens qui permettent aux utilisateurs de faire des recherches et de naviguer dans les **produits normalisés du recensement** (y compris les **produits de référence**) diffusés dans Internet.

### 3. Géographie

- Des unités géographiques, comme les aires de diffusion, les régions urbaines, les localités désignées et les zones d'influence métropolitaine, s'ajoutent à la gamme des produits normalisés. Certaines des nouvelles unités, comme les aires de diffusion, remplacent d'autres unités.

### 4. Variables

- Au recensement de 2001, on a recueilli de l'information sur de nouveaux sujets : le lieu de naissance des parents, les autres langues parlées à la maison et la langue de travail. Par ailleurs, la question sur la religion, qui est posée lors de chaque recensement décennal, figurait dans le questionnaire de 2001. En outre, on a élargi la définition de la variable portant sur la structure de la famille afin d'inclure les couples de même sexe.

## Bibliographie

STATISTIQUE CANADA. Aperçu de l'emploi du temps des Canadiens en 1998 (fichier PDF), produit n° 12F0080XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, 23 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Ottawa : Industrie Canada, 2002. Recensement du Canada de 2001. Numéro 92-378-XPB au catalogue.

STATISTIQUE CANADA. *Le recensement de 2001 en bref*. Ottawa : Industrie Canada, 2002. Recensement du Canada de 2001. Numéro 92-379-XPB au catalogue.